



DÉCORÉ DE L'ORDRE DU MÉRITE

BENDJAMA A REDORÉ LE BLASON DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Page 2

LE JEUNE

N° 8300 DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

INTEMPÉRIES MEURTRIÈRES

INDÉPENDANT

Trois corps retrouvés

Page 24

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

TEBBOUNE AUX MÉDIAS NATIONAUX

LA SOLIDARITÉ CREDO DE LA STABILITÉ

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que « l'Algérie est sur la bonne voie », et c'est pourquoi elle est ciblée par certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a réalisée et le rétablissement de ses rôles centraux au double plan régional et international, appelant à la solidarité et à la mobilisation contre ces parties qui tentent de la cibler, mettant en garde contre les voix qui s'emploient à répandre les rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens.

Page 3



FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Dix courts métrages pour le prix «Amar Laskri»

Page 9

LIGUE DES CHAMPIONS

La JSK en quête de confirmation

Page 2

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Pour une stratégie à long terme

Page 24

L'ALGÉRIE REND HOMMAGE À SA DIPLOMATIE

Bendjama décoré de l'Ordre du Mérite

À NEW YORK, l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, a été décoré hier de l'Ordre du Mérite national au rang « Achir ». Une distinction attribuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de son engagement et de sa loyauté au service de la diplomatie algérienne, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

« Sur instruction du président de la République, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a présidé aujourd'hui à New York la cérémonie de décoration de l'ambassadeur Amar Bendjama », a précisé la même source.

Cette distinction, souligne le communiqué, vient saluer « la compétence, la loyauté et le dévouement » de l'ambassadeur dans la représentation de l'Algérie auprès des Nations unies, mais aussi son engagement constant en faveur des causes justes à l'échelle internationale, au premier rang desquelles la question palestinienne et la cause sahraouie.

À l'issue de la cérémonie, Amar Bendjama a exprimé « sa profonde gratitude et ses vifs remerciements » au président Tebboune, réitérant son engagement à poursuivre son action « avec loyauté et dévouement, sous la haute autorité du président de la République, au service de l'Algérie, de la défense de ses intérêts et du rayonnement de sa voix sur la scène internationale ».

La veille, lors de son entretien périodique avec la presse nationale, diffusé vendredi soir, Abdelmadjid Tebboune avait annoncé avoir signé le décret officiel attribuant cette distinction à Amar Bendjama, confirmant ainsi sa volonté de mettre en lumière le travail et les efforts du diplomate.

Khalil A.

2

NATIONALE

ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS

Un droit réaffirmé par Alger à l'ONU

L'Algérie a placé la santé mentale au premier rang de ses préoccupations, appelant à une approche globale et solidaire par la voix du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, lors de son intervention à la réunion de haut niveau consacrée à la prévention et au renforcement de la santé dans le cadre de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Dès l'entame de son intervention, le ministre a affirmé que « la santé mentale constitue désormais un pilier des politiques publiques », précisant que « l'Algérie œuvre à intégrer la dimension psychologique dans toutes les politiques de santé publique, avec l'objectif d'élargir les services de prise en charge et d'améliorer le bien-être des citoyens ». Ce choix, a-t-il ajouté, « traduit la conviction que la santé mentale ne peut être dissociée de la santé physique ni reléguée au second plan ».

Exposant les grandes lignes de la politique nationale de santé, le représentant de l'Algérie a mis en avant l'ambition d'une réforme sanitaire d'ensemble, fondée sur la modernisation des infrastructures, la mise à niveau des structures hospitalières et l'introduction massive des technologies numériques. Dans cette perspective, le pays déploie de nouveaux établissements de soins conformes aux standards internationaux, tout en œuvrant à améliorer les conditions de travail du personnel médical et paramédical.

Le ministre a également relevé le rôle central de l'industrie pharmaceutique locale. Celle-ci couvre d'ores et déjà 80% des besoins du marché national, permettant au pays de réduire sa dépendance extérieure et de renforcer sa souveraineté sanitaire. Il a ainsi souligné que « cette performance place l'Algérie en position de force pour contribuer activement l'approvisionnement du continent africain en médicaments essentiels et accessibles ».

La prévention occupe aussi une place centrale dans cette stratégie. M. Saïhi a présenté le plan stratégique multisectoriel de lutte contre les maladies non transmissibles pour la période 2022–2030, succédant au pro-



Une approche globale et solidaire.

gramme 2015–2019. Ce plan repose sur 11 objectifs stratégiques, 30 programmes et 113 mesures concrètes, il est déployé dans les milieux scolaires, sanitaires et professionnels, avec une attention particulière accordée aux populations vulnérables. La lutte contre l'obésité, à travers des mesures ciblées, illustre la volonté de l'État d'agir sur les comportements à risque qui pèsent sur la santé publique. Le ministre a, en outre, rappelé les acquis fondamentaux inscrits dans la Constitution, en l'occurrence, la gratuité des soins et l'élargissement de la couverture sanitaire universelle. Deux prin-

cipes que l'Algérie entend non seulement préserver mais renforcer, en faisant de l'accès aux soins un droit effectif garanti à tous les citoyens. La délégation algérienne a souligné que les enjeux sanitaires actuels ne sauraient être relevés sans une coopération internationale sincère et équitable. L'Algérie plaide ainsi pour un partenariat mondial reposant sur le transfert de technologies, le partage du savoir et le renforcement des capacités des pays africains. Pour Alger, c'est à ce prix qu'il sera possible de bâtir un avenir plus juste, plus solidaire et plus sûr pour tous.

Sihem Bounabi

CARTE SANITAIRE

Renforcement des infrastructures dans le sud du pays

L'ÉTAT demeure déterminé à rapprocher les soins du citoyen et accorder une priorité particulière aux régions du Sud et aux zones frontalières, notamment à travers l'amélioration du système de santé à travers le suivi sur le terrain, l'écoute des citoyens et la justice sanitaire. C'est ce qu'a assuré Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ministre de la Santé, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset et In Guezzam. Dès le début de sa visite, Aït Messaoudene a affirmé : « La santé est un droit fondamental garanti à chaque Algérien, où qu'il se trouve. » Ajoutant que l'amélioration du secteur se fait par l'écoute directe des préoccupations des citoyens et par l'attention constante aux besoins des professionnels.

Le ministre a également souligné que son département œuvre à consolider l'équité territoriale, moderniser les infrastructures et doter les établissements de moyens matériels et humains adaptés aux besoins. Soulignant que « nous devons rapprocher les soins du citoyen, renforcer la qualité

des prestations et veiller à ce que chaque malade soit pris en charge dans sa région, sans contrainte ni déplacement inutile ». Dans ce cadre, le ministre a entamé sa tournée par l'hôpital Moudjahid défunt Mahmoud Guemama, d'une capacité de 240 lits. Cette infrastructure, considérée comme un acquis majeur pour la wilaya de Tamanrasset, marque un tournant dans l'offre de soins locale.

Aït Messaoudene a visité les différents services que compte cet établissement, à l'instar de ceux de médecine interne, de chirurgie générale, de maladies infectieuses, de pédiatrie, de maternité, de gynécologie-obstétrique, d'ophtalmologie, de réanimation, ainsi qu'un bloc opératoire moderne de huit salles, des salles d'accouchement, un service d'imagerie médicale de pointe, un hôpital de jour, un centre de transfusion sanguine, un laboratoire d'analyses, un service des urgences et une pharmacie centrale.

Doté d'équipements aux normes internationales, l'hôpital est appelé à jouer un rôle structurant pour la région, en rédui-

sant les transferts vers d'autres wilayas et en assurant une prise en charge moderne et de proximité. Le ministre a ensuite inspecté le chantier de l'institut paramédical de Tabrakat, qui prévoit une capacité de 300 places pédagogiques. Pour lui, cette structure représente un levier stratégique pour répondre durablement aux besoins de la wilaya en ressources humaines qualifiées. Aït Messaoudene a souligné que « former sur place les futurs cadres paramédicaux est une condition essentielle pour renforcer le système de santé local ». Ajoutant que « cet institut devra devenir un vivier de compétences au service des habitants de Tamanrasset et des régions voisines », il a appelé à accélérer la cadence des travaux afin de mettre rapidement en service cet outil de formation. La visite s'est poursuivie avec l'inspection du nouvel hôpital spécialisé en psychiatrie, d'une capacité de 120 lits. Cette infrastructure constitue une réponse concrète aux besoins spécifiques de la région en matière de santé mentale. Jusqu'ici, les patients atteints de troubles psychiatriques devaient souvent

être transférés vers d'autres wilayas, avec toutes les difficultés que cela impliquait pour eux et leurs familles. Grâce à cette nouvelle structure, ils pourront désormais être pris en charge sur place, dans de meilleures conditions. Le ministre a relevé l'importance d'accompagner cet établissement par des moyens humains adaptés et une prise en charge conforme aux normes nationales. En conclusion de sa visite, le ministre a réitéré que la stratégie nationale en matière de santé repose sur trois principes indissociables, en l'occurrence la proximité, la modernisation et l'équité. Soutenant que « la santé est un droit, pas un privilège. Notre devoir est de garantir aux citoyens, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, un accès égal et digne aux soins ». Il a également réaffirmé sa volonté de promouvoir la culture de l'écoute, du dialogue et de la concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur, dans le but de relever collectivement les défis et de répondre aux attentes légitimes des citoyens en matière de santé publique.

Sihem Bounabi

DANS UN ENTRETIEN À DES MÉDIAS NATIONAUX

Tebboune appelle à la mobilisation et à la solidarité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé à la solidarité et à la mobilisation contre les parties qui tentent de cibler l'Algérie, mettant en garde contre les voix qui s'emploient à répandre les rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée avant-hier soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a souligné que « l'Algérie est sur la bonne voie », et « c'est pourquoi elle est ciblée par certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a réalisée et le rétablissement de ses rôles centraux au double plan régional et international ».

A cet effet, le président de la République a appelé les Algériens à « la solidarité et à la mobilisation contre les parties qui souhaitent le mal au pays », notamment à travers « les tentatives de sabotage émanant de l'intérieur ».

Sur le plan politique, le chef de l'Etat est revenu sur la nomination du nouveau gouvernement, indiquant que la majorité des ministres qui le composent « travaillent conformément à une feuille de route claire ». Sur les critères retenus pour la nomination de M. Sifi Ghrieb au poste de Premier ministre, le président de la République a précisé que ce dernier « saura, grâce à son expérience de terrain, corriger la trajectoire de tout ministre qui s'écarte de la feuille de route », considérant que cette nomination permettra d'assurer « la complémentarité dans la programmation et la mise en œuvre des grandes décisions du pays ». Concernant la présence de neuf femmes dans la nouvelle équipe du gouvernement, le président de la République a estimé que ce nombre « reste insuffisant », réaffirmant sa volonté de « renforcer la présence de la femme au sein du Gouvernement et dans les postes de responsabilité à l'avenir ».

VERS LA RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

S'agissant du dialogue national inclusif, qui sera organisé prochainement, le prési-



Le Président lors de l'entretien accordé aux médias.

dent de la République a souligné que son « lancement est tributaire de la définition de ses modalités et formes d'organisation, pour que tous les acteurs puissent exprimer leurs opinions et partant bâtir une République forte et démocratique ».

Après avoir exprimé, à ce propos, son regret quant au retard enregistré dans l'examen de la loi sur les partis au niveau du Parlement, le président de la République a affirmé que le « dialogue entre l'Etat et ces entités est primordial », et que le dialogue entre les deux parties doit être « hautement constructif ».

A cette occasion, M. Tebboune a annoncé une révision de la loi électorale « dans certains de ses aspects techniques », ainsi que des réajustements dans les missions de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), soulignant que les prochaines élections législatives et locales seront organisées dans les délais prévus.

L'ANIE conservera la supervision et la garantie de transparence du processus, tandis que l'organisation matérielle du scrutin sera de nouveau confiée au ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, le président de la République a réaffirmé que « la liberté d'expression est garantie en Algérie, mais l'injure et la diffamation ne sont pas permises », ajoutant que les portes demeurent ouvertes aux partis politiques afin de leur permettre un accès aux médias.

Selon le président Tebboune, « la consolidation de l'Algérie sur les plans sécuritaire et économique constitue le cœur même de l'action de l'Etat, tandis que la gestion des affaires politiques internes repose sur le débat des idées proposées », ajoutant que cette gestion, à travers le dialogue escompté, pourrait « aboutir à d'autres projets politiques et c'est autour de cela que s'articulent les discussions ».

LES PARTIS SONT UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE

Le président de la République a relevé, dans ce sens, que cette approche « existe dans l'ensemble des pays et pas seulement en Algérie », soulignant que « certains privilégient une gestion directe, d'autres souhaitent évoluer vers un système parlementaire ou renforcer le système présidentiel, tandis que d'autres encore appellent à la création d'une instance consultative en dehors de la volonté populaire du Parlement ».

Et de préciser dans ce contexte : « Ce sont là des opinions auxquelles je ne suis pas opposé, à condition qu'elles soient discutées dans le cadre d'un dialogue institutionnel ou populaire », évoquant, à cet égard, les expériences antérieures menées par l'Algérie en la matière.

Concernant la participation des partis poli-

tiques au dialogue national attendu, le président de la République a déclaré : « il faut d'abord évoquer la loi sur les partis, qui permettra de définir leurs obligations », ajoutant que le dialogue sera plus aisé si un grand nombre de partis y prenaient part, dans l'objectif de « connaître l'avis de la majorité ».

Le président de la République a également évoqué les audiences qu'il a réservées aux responsables de plusieurs formations politiques, soulignant que « les partis sont une composante essentielle de tout Etat démocratique et que le dialogue entre l'Etat et ces formations politiques est primordial ». Interrogé sur les plaintes de certains partis politiques dénonçant un « verrouillage médiatique », le président Tebboune a assuré que « la télévision est ouverte à tous ». Il a toutefois précisé que le choix des invités relevait de la direction de l'établissement. « Si la chaîne estime qu'une personne n'est pas en mesure de réaliser de l'audience, il est compréhensible qu'elle ne l'invite pas. Ce n'est pas à moi de dicter au directeur ce qu'il doit faire », a-t-il tranché.

À propos des prochaines législatives, le chef de l'Etat a promis un scrutin marqué par la transparence. Il a annoncé des « ajustements techniques » du code électoral, en insistant sur la séparation stricte entre l'argent et la politique. « Tous les candidats doivent concourir sur un pied d'égalité. Ceux qui achètent les signatures seront sanctionnés », a-t-il averti.

Enfin, M. Tebboune a tenu à rappeler que le rôle de l'Assemblée populaire nationale ne se limitait pas à critiquer l'exécutif. « Etre visible au Parlement ne signifie pas insulter un ministre. C'est soumettre des problèmes concrets sans tomber dans les excès », a-t-il souligné.

Hachemi B.

DJALLAL BOUABDALLAH :

«Le Président met la numérisation au cœur de la gouvernance publique»

mis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur la numérisation de l'administration illustre une volonté affirmée de mettre la transparence et l'efficacité au cœur de la gouvernance publique, selon Djallal Bouabdallah, expert en transformation digitale et en cybersécurité, ajoutant que « sans données fiables et précises, il est impossible de piloter correctement les politiques publiques, d'évaluer l'impact des réformes ou de lutter efficacement contre la bureaucratie et la corruption ».

Selon lui, de nombreux secteurs en Algérie souffrent encore de l'absence de systèmes intégrés, freinant la modernisation et entamant la confiance des citoyens dans les institutions. La numérisation apparaît ainsi comme un levier essentiel pour renforcer la transparence, améliorer l'efficacité de l'Etat et soutenir la diversification économique, a affirmé l'expert, contacté par Le Jeune Indépendant, suite à l'entretien périodique du Président avec les médias nationaux, vendredi soir, au cours duquel il avait fixé un ultimatum clair : « La numérisation doit être finalisée d'ici à la fin de l'année, sinon je prendrai des mesures

radicales. » Tebboune a dénoncé l'attitude de certains secteurs qui retardent volontairement la transition numérique, préférant « travailler dans l'ombre ». « Celui qui agit avec intégrité n'a pas à craindre les chiffres », a-t-il déclaré, qualifiant les réticents de « chauves-souris ».

D'ici la fin 2025, l'Algérie pourrait accélérer sa transition en activant trois leviers prioritaires, selon a affirmé Bouabdallah. Il s'agit du déploiement des infrastructures numériques (haut débit, plateformes centralisées, cybersécurité), de l'interconnexion des systèmes d'information des administrations et de l'investissement dans le capital humain, via la formation des fonctionnaires et la sensibilisation des citoyens, a-t-il dit, ajoutant que la transformation numérique n'est pas une finalité, mais un processus continu d'évolution et d'amélioration. Pour illustrer son propos sur la numérisation, le Président a également mis en avant des exemples concrets, citant le foncier et le paiement des taxes. L'introduction de la numérisation chez les notaires, a-t-il expliqué, vise à combattre l'argent sale et à instaurer plus d'équité fiscale. « Il n'est pas normal qu'un proprié-

taire d'un bien immobilier avec piscine soit imposé au même niveau qu'un citoyen possédant un logement modeste », a-t-il insisté. Dans le même contexte, le chef de l'Etat a dévoilé une nouvelle série de mesures visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens. Des augmentations sont prévues dans ce sens, à partir de 2026 touchant des catégories spécifiques de la population. Il a cité en priorité une revalorisation de l'allocation chômage, les bourses des étudiants et probablement les pensions de retraites en fonction des revenus de l'Etat. Cette initiative s'inscrit dans une politique continue de soutien aux ménages et de lutte contre l'érosion du pouvoir d'achat, un enjeu majeur pour des millions d'Algériens. Le Président Tebboune a par ailleurs insisté sur la pérennité de cet engagement, affirmant sa détermination à poursuivre l'amélioration des conditions de vie des citoyens tout au long des années 2026 et 2027. Concernant la désignation de Yacine Oualid à la tête du ministère de l'Agriculture, le Président a justifié cette décision en affirmant que l'agriculture moderne est avant tout une affaire de « science et de technologie », un

domaine dans lequel « le nouveau ministre excelle ». Il a réaffirmé sa volonté de moderniser l'agriculture pour atteindre l'autosuffisance et a souligné le rôle de l'Algérie comme leader africain dans l'écosystème des start-up.

En outre, il a fait état des réserves de change appréciables couvrant un an et demi d'importation, comme il a salué le succès de l'allocation touristique. De plus, il a indiqué que l'Algérie avait connu par le passé une phase d'importations anarchiques, soulignant que le pays suit aujourd'hui une nouvelle politique visant à satisfaire les besoins du citoyen. Le président Tebboune a également expliqué que la maîtrise de la situation réelle des importations ne sera possible que grâce à la numérisation, assurant que c'est la garantie que les pénuries ne seront pas provoquées artificiellement, ce qui contribue à la préservation des réserves de change. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, écarté la politique d'austérité et assuré que la jeunesse ne serait pas privée de ce dont elle a besoin, attribuant les perturbations actuelles à des « personnes au cœur malade ».

Rim Boukhari

LES RESSOURCES HYDRIQUES EN DÉBAT À ORAN

L'innovation pour améliorer la gestion

LA GESTION intégrée des ressources hydriques a été au centre d'une journée d'étude organisée par la wilaya d'Oran durant le week-end. Placée sous le slogan « Le travail collectif pour relever les défis de l'eau », cette rencontre a mis en avant l'importance de l'innovation et de la concertation pour améliorer la gestion, renforcer la valorisation et garantir la durabilité des ressources hydriques.

Le secrétaire général de la wilaya, Fodil El Aidani, a donné le coup d'envoi à ce colloque dans la salle des conférences de la grande mosquée Abdelhamid Ben Badis. À ses côtés, la représentante du ministre des Ressources en eau ainsi que de nombreux responsables et cadres ont pris part aux travaux, illustrant la volonté commune de renforcer la concertation autour des enjeux liés à l'eau.

Dans son allocution, le secrétaire général a rappelé l'attention particulière accordée par les hautes autorités du pays, sous les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au secteur de l'eau. Il a mis en avant les programmes ambitieux et les projets structurants en cours : mobilisation de nouvelles ressources, réalisation d'infrastructures hydrauliques, stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi que le développement et la réutilisation des eaux usées. Ces efforts, a-t-il souligné, visent à répondre aux besoins actuels tout en garantissant la préservation des ressources pour les générations futures.

Les débats de cette journée se sont articulés autour de plusieurs thématiques, à savoir la rationalisation de la consommation, la complémentarité entre les stratégies, le partage des techniques et les innovations modernes dans le domaine des ressources hydriques.

L'objectif affiché est de renforcer la coordination et la coopération entre les différents acteurs afin de garantir la durabilité de l'eau et sa préservation pour l'avenir.

Rappelons que, dans le domaine du traitement des eaux usées, la capitale de l'Ouest connaît une dynamique sans précédent. Plusieurs chantiers structurants ont été engagés afin de renforcer la valorisation durable des ressources hydriques.

À Mers El-Kébir, une station d'épuration d'une capacité de 5 000 m³ par jour est en cours de finalisation afin de réduire la pollution marine et de créer de nouvelles ressources en eau traitée.

Plus à l'est, la commune de Gdyl accueille un projet d'une capacité de 50 000 m³ par jour, destiné à protéger le lac de Telamine et à assurer une meilleure gestion des boues récupérées. Le même objectif est poursuivi dans la région d'Oued Tlelat, où un dispositif d'épuration doit mettre fin aux rejets anarchiques dans l'oued et préserver durablement le lac Oum Ghazal.

D'Oran, Brahim Mazi

LES PRODUITS DU TERROIR MIS EN VALEUR À BÉJAÏA

Une opportunité pour soutenir les agriculteurs

La 7e Fête de la figue et des produits du terroir réunit cette année plus de 230 agriculteurs et artisans venus de huit wilayas du pays, à savoir Béjaïa, Sétif, Bordj Bou-Arreridj, Touggourt (Ouargla), Bouira, Batna, Tlemcen et Tizi Ouzou. Cette manifestation à multiples dimensions, agricole, touristique et économique, se déroule sur une durée de trois jours à Béni Djellil, à Béjaïa.



Le coup d'envoi de cet événement organisé par la Chambre d'agriculture de la wilaya a été donné par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, jeudi, en présence des autorités locales, du vice-président de l'APW et de plusieurs parlementaires. Le chef de l'exécutif a déclaré, à cette occasion, que « cette manifestation est un important rendez-vous pour découvrir les produits agricoles locaux, les produits artisanaux et surtout la figue sèche, symbole de la production de notre wilaya ». Il a ajouté que cette manifestation « constitue une opportunité de soutenir les agriculteurs et artisans locaux, de les encourager à investir davantage dans le secteur agricole afin de consolider la place de nos produits sur le marché local et national ». Et de souligner que « ce rendez-vous reflète l'importance accordée par l'État à la mise en valeur des produits agricoles locaux et au soutien des efforts consentis pour le développement rural et durable ». Le wali a ensuite écouté les doléances des agri-

culteurs et s'est engagé à rechercher des solutions adaptées aux priorités exprimées. Les stands de la foire présentent une grande variété de produits agricoles locaux, en particulier la figue sèche, douce et juteuse, déclinée dans toutes ses variétés et ses couleurs – verte (blanche), violette et noire – avec peau fine ou épaisse. Parmi les appellations locales les plus connues, on retrouve Taâmriwth, Ajenjar, Taleqakht, Avakhour, Avouankik, Taâoulith, Takheboucht, Tandjiwth, Toufrint et Thit. D'autres variétés sont également exposées, telles que Tamliwith, Taberrant, Taghanimt ou encore Ameal. De nombreux produits agricoles transformés sont aussi proposés dans les stands des participants : huile d'olive, olives séchées, miel, pâtes traditionnelles (couscous, rechta, etc.), poivron, tomate, oignon séchés, menthe, tisanes, produits aromatiques, ainsi que des confitures (abricot, figue, orange) et divers épices. La fête de la figue est devenue une tradition bien ancrée dans la wilaya de

Béjaïa. Outre cette manifestation, le salon national de la figue sèche de Béni Maâouche est organisé chaque fin d'année et attire un public nombreux. Plusieurs villages perpétuent également cette mise en valeur des produits agricoles à travers différentes fêtes locales : salon de la figue de Barbarie à Chelata (Akbou), salon de la prune à Laâlem (commune de Tamrijt), salon des agrumes à Timzerit, ou encore la fête du safran en janvier à Béjaïa.

L'objectif de la fête de Béni Djellil est clair : valoriser la figue sèche et les produits du terroir, promouvoir l'agriculture locale, attirer des visiteurs pour faire découvrir la beauté des villages, développer le tourisme culturel et de montagne, renforcer l'approvisionnement du marché national, et ouvrir un espace de discussion sur les techniques permettant d'améliorer les cultures en qualité comme en quantité, tout en luttant contre les maladies.

N. Bensalem

L'INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TIPASA ASSISTE LES ÉTUDIANTS

Renforcer l'esprit d'entreprenariat

DEVENIR auto-entrepreneur est l'ambition d'un bon nombre d'étudiants de l'Université Mokhtar-Morsli de Tipasa, notamment ceux en fin de cursus, qui ont rencontré des représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), des représentants de banques et autres organismes étatiques.

Le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), l'incubateur Cuting, la maison de l'intelligence artificielle, le bureau du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), le bureau de liaison université-entreprises, la filiale du centre universitaire Abdellah-Morsli, sont autant d'organismes qui constituent l'ossature du microcosme assurant la jonction entre cet établissement universitaire et la sphère socio-économique locale.

C'est dans cette dynamique que l'Université Abdellah-Morsli de Tipasa a organisé deux journées de sensibilisation et d'information sur l'entrepreneuriat, et sur les thématiques inhérentes à l'entrepreneuriat et l'innovation au profit des étudiants et des porteurs d'idées

et de projets. A peine l'année universitaire lancée, c'est tout un écosystème pour l'accompagnement et l'encadrement de porteurs de projets qui s'installe déjà au sein de cette université et ce, en adéquation avec la stratégie menée dès l'ouverture de l'université à son environnement, notamment socio-économique.

Ce sont ces organismes, en étroite collaboration avec les dispositifs et institutions en relation avec le monde de l'entrepreneuriat, qui sont à l'origine de cette initiative, ou plusieurs stands des participants à l'événement dont, la Nesda, l'Angem, la Saa et la BDL, entre autres, ont reçu plusieurs groupes d'étudiants de différentes spécialités, avec une forte sollicitation de la part des étudiants porteurs de projets. «J'ai une licence en gestion et ressources humaines et je suis inscrit en master 1. Je désire monter ma propre affaire dans le commerce de bouche», a affirmé un étudiant au représentant de Nesda. S'ensuit alors une discussion sous forme de questions-réponses. «Merci pour vos conseils et orientations. Ainsi, j'ai tous les éléments néces-

saires pour entreprendre les démarches requises pour mon projet», conclut l'étudiant en question.

Une autre étudiante ayant suivi un cursus dans le domaine du développement durable et du recyclage soumet son idée. «Je compte me lancer dans le recyclage du plastique. À mon avis, je remplis toutes les conditions pour concrétiser mon projet», assure-t-elle d'emblée. Du fil en aiguille, la porteuse du projet a eu les réponses à toutes ses questions pour entreprendre une expérience dans ce créneau en plein développement.

Pour ce faire, elle doit d'abord suivre une formation dans la gestion des entreprises qu'assure le CDE. Une condition sine qua non pour bénéficier du dispositif Nesda. confie Abdelkader Ould Slimane, directeur de l'antenne Nesda à Tipasa. À titre informatif et en plus des six CDE ouverts au niveau du pôle universitaire de Koléa et Tipasa, 5 autres sont déjà en service dans les établissements de la formation professionnelle et l'école de pêche et d'aquaculture.

T. Bouhamidi

ÉLÈVES EN ÉCHEC SCOLAIRE

Fin des demandes de réintégration le 4 octobre

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé un appel aux parents d'élèves souhaitant réinsérer leurs enfants exclus ou appelés à redoubler leur année, au collège ou au lycée, au titre de l'année scolaire 2025/2026, à présenter leurs demandes sur la plateforme numérique avant le 4 octobre prochain.

Cette procédure, mise en place au début de chaque rentrée, offre une seconde chance aux élèves exclus qui souhaitent reprendre leur parcours scolaire. Elle s'inscrit également dans la stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, un phénomène en constante progression et jugé préoccupant par les autorités éducatives. Cette opération de réintégration des élèves recalés des CEM et des lycées se fera exclusivement en ligne, a annoncé le ministère de l'Education dans un communiqué rendu public. Une semaine est accordée aux parents afin d'introduire une demande sur la plate-forme numérique via le lien <http://awlya.education.gov.dz>. Aucune demande n'est prise en considération si elle est introduite en dehors de cet espace ou dépassant ce délai. « Si la procédure de réintégration est entreprise en dehors de ce système, elle sera considérée comme nulle et non avenue », avertit le communiqué du ministère, qui insiste sur une réintégration en fonction de la disponibilité des places pédagogiques. Les parents d'élèves, possédant un compte au système d'information du ministère et désirant « introduire une demande pour la réintégration de leurs enfants, peuvent le faire à compter du mercredi 25 septembre jusqu'au 1er octobre, en accédant au compte privé des parents d'élèves dont le lien est <https://awlyaa.education.gov.dz/>, et formuler une demande de réintégration en remplissant un formulaire de renseignement, en validant puis en récupérant le récépissé de la demande, précise le communiqué. Les parents non inscrits sur cet espace numérique doivent, au préalable, ouvrir



Une seconde chance pour les élèves exclus.

leur propre compte dans l'espace parents via le même lien, et ce afin de pouvoir déposer une demande de réintégration de la même manière et dans les mêmes délais précités. Le ministère a tenu à préciser que toute demande de réintégration effectuée en dehors de la plate-forme est considérée

comme nulle et non avenue. Le système d'information, a expliqué le ministère, procède à l'organisation des demandes des personnes concernées selon des critères unifiés dans les limites des places pédagogiques disponibles. Les demandes de réintégration seront étu-

diées au cas par cas dans des conseils classes exceptionnels, à partir des listes établies par le système d'information. Après les délibérations, les résultats seront affichés au niveau des établissements et communiqués aux parents d'élèves concernés à travers l'espace parents sur la plateforme numérique. Les parents seront informés des délibérations des conseils de classes via leur compte personnel. Les élèves dont la demande de réintégration est acceptée doivent s'inscrire dans leur établissement d'enseignement immédiatement après l'annonce des résultats. Le ministère de l'Education nationale a défini, à travers une circulaire, plusieurs considérations sur lesquelles le conseil fonde ses décisions en accordant l'opportunité de redoubler l'année ou non à chaque élève, dont celle ayant trait à l'établissement éducatif, notamment la prise en compte de sa capacité d'accueil et la disponibilité des places pédagogiques et autres relatives à l'assiduité, la discipline ainsi que la bonne conduite. Il convient de souligner qu'il n'est considéré, par le ministère de l'Education nationale, comme étant en déperdition scolaire que l'élève qui arrête l'école avant l'âge de 16 ans, étant donné que l'enseignement est obligatoire jusqu'à cet âge-là. Cela s'appuie sur la circulaire n° 847 du 29 septembre, se basant sur la loi 08-04 du 23 janvier 2008 relative à l'orientation sur l'éducation nationale, et qui concrétise « le principe de l'égalité des chances » en matière d'enseignement. Celle-ci insiste sur la scolarisation obligatoire dès l'âge de six ans, et ce, jusqu'à 16 ans.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ DE BLIDA 1

La recherche au service de la préservation du patrimoine

L'HÔTEL MILITAIRE de Blida a abrité, hier et durant deux jours, la première conférence internationale sur la vulnérabilité du patrimoine, organisée par l'Institut d'architecture de l'université Saad-Dahleb de Blida 1, avec la participation d'experts et de chercheurs turcs. Selon les organisateurs, cette rencontre vise à présenter les dernières recherches et conclusions liées à la vulnérabilité du patrimoine architectural face aux séismes. Elle réunit chercheurs, spécialistes et étudiants autour d'un échange d'idées et d'ex-

périences sur la préservation et la protection du patrimoine en zones sismiques. Le programme comprend des communications orales et une session d'affiches couvrant un large éventail de thématiques liées aux effets des tremblements de terre sur les monuments architecturaux en Algérie, pays à forte activité sismique, avec l'apport d'experts turcs. Dans son discours d'ouverture, la professeure Amina Aid Hamad Foufa, présidente de la conférence et directrice du Laboratoire d'environnement, de technologie, d'architecture et de

service du patrimoine, a insisté sur l'importance de la préservation du patrimoine urbain. Dans le même sillage, la professeure Mohandad Naima, directrice de l'Institut d'architecture de l'université Blida 1, a déclaré au Jeune Indépendant qu'il est impératif de prendre en compte les risques sismiques sur les monuments historiques. Cela nécessite, selon elle, l'intégration de nouvelles technologies et techniques permettant de prédire et de gérer les dommages causés par les tremblements de terre. Elle a également mis en avant l'inté-

rêt de ce sujet pour les doctorants, qui pourront bénéficier de ces recherches dans leurs travaux et, une fois diplômés, créer de petites entreprises spécialisées dans la mise en œuvre et l'application de ces mécanismes et technologies modernes sur le terrain. L'université de Blida s'impose ainsi comme l'un des pôles académiques de référence dans le domaine du patrimoine architectural, grâce à l'importance qu'elle accorde à ses dimensions économiques, sociales et culturelles.

T. Bouhamidi

DRAME AU STADE DU 5-JUILLET

Cinq responsables placés sous mandat de dépôt

LE JUGE d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Raïs a ordonné, hier, le placement sous mandat de dépôt de cinq présumés responsables dans ce qui est désormais qualifié de drame du stade du 5-Juillet. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du parquet. À la fin du mois de juin, le complexe Mohamed-Boudiaf, sur les hauteurs d'Alger, a vécu une tragédie sans précédent. L'effondrement d'une tribune supérieure, à l'issue de la dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a coûté la vie à quatre supporters du Mouloudia d'Alger et

causé de nombreux blessés. Une catastrophe qui a terni le sacre du club, transformant la fête en un deuil national. Dans le même communiqué, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs a annoncé le placement en détention provisoire de plusieurs cadres du complexe. Parmi eux figurent Kada Yacine, directeur général chargé de la gestion du complexe, et Hadj Ali Mohamed Belkacem, sous-directeur adjoint en charge du stade du 5-Juillet. Ont également été inculpés et écroués Attouche Ali, directeur des équipements et de la mainte-

nance, ainsi que Harzem Sofiane, chef de l'atelier technique. Un cinquième suspect est également concerné par la décision du juge instructeur. D'autres coaccusés ont été placés sous contrôle judiciaire. Les charges retenues font état de manque de précautions, négligence et abus de fonctions, conformément aux articles 288, 289 et 442 du Code pénal, ainsi qu'à l'article 33 de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Aymen D.

RAPPORT DE LA BANQUE D'ALGÉRIE :

les impacts sur l'économie algérienne des mutations énergétiques mondiales et la baisse des recettes de Sonatrach

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974 en sciences de gestion Abderrahmane Mebtoul directeur d'études ministère Energie/Sonatrach 1974/1919 2006/2008-2013/2015 - 2000/2008 - 2013/2015 président de la commission transition énergétique des 5+5+ Allemagne 2019/2021

La Banque d'Algérie vient de dresser un bilan relativement objectif sur le bilan de Sonatrach pour 2024. Selon les données officielles du dernier forum du gaz tenu à Alger et de plusieurs conseils des ministres (source APS) les réserves de pétrole de l'Algérie sont estimées entre 11/12 milliards de barils, celui du gaz transitionnel environ 2500 milliards de mètres cubes gazeux, l'Algérie possédant la troisième réserve mondiale de pétrole et de gaz de schiste mais également d'importantes potentialités dans le solaire et l'hydrogène, mais devant également miser sur l'efficacité énergétique et revoir son modèle de consommation énergétique.

1.-Les données de la Banque d'Algérie dans le rapport qui vient de paraître cette fin septembre 2025 les exportations globales des hydrocarbures en 2024 ont été caractérisées par une baisse de 5% en volume et 10% en valeur pour se stabiliser à 45,2 milliards de dollars contre 50,4 milliards en 2023 et 60 milliards de dollars en 2022. A ce montant du chiffre d'affaires, pas le profit net devant déduire les charges, il faut déduire le transfert de bénéfices pour les entreprises étrangères opérant dans le secteur des hydrocarbures où en 2024, En 2024, le montant total des bénéfices transférés a atteint 3,08 milliards de dollars. réparti entre le pétrole brut (2,18 milliards de dollars), le gaz naturel (381 millions de dollars), le GPL (273 millions de dollars) et les condensats (241 millions de dollars). Cette baisse des exportations selon le rapport de la Banque d'Algérie s'explique, par le ralentissement de la demande mondiale, la baisse des prix qui se sont contractées de 8,1% et de 1,5% pour les hydrocarbures liquides mais également par je cite le rapport par « le recul de l'activité d'extraction des hydrocarbures et des activités annexes, une contraction de la valeur ajoutée de 2,9 % en 2024 contre une croissance de 4,9 % en 2023 ».

Les prix pour Sonatrach au niveau international 2024 ont atteint selon la BA 82,0 dollars le baril, le prix du gaz naturel liquéfié (GNL) ayant diminué en 2024, passant de 14,3 dollars le million de BTU (MMBtu) en 2022 à 12 dollars en 2023 et à 10,5 dollars en 2024, (pour le gaz par canalisation plus de 70% des exportations, il faut encore soustraire environ 2 à 3 dollars moins cher). Si, selon l'AIE, la moyenne du cours du pétrole serait entre 66/67 dollars le Brent pour 2025 et pour le gaz 30 dollars le mégawatt heure et si Sonatrach maintient le même volume d'exportation qu'en 2024, les recettes de Sonatrach seront inférieures à 40 milliards de dollars fin 2025. Alors que le déficit budgétaire dépasse selon la loi des finances 2025 63 milliards de dollars. Plus précis le rapport de la banque d'Algérie mentionne qu'en 2024, en volume les exportations de pétrole brut de l'Algérie en 2024 ont été estimées à 145 millions de barils par an et les exportations de gaz naturel à 34 à 39 milliards de mètres cubes par an.

Les exportations algériennes en gaz naturel durant les années 2023 et 2024 sont presque équivalente mais la valeur des exportations ont été de 13,04 milliards de dollars en 2024 contre 16,4 milliards pour 2023, représentant 28,8 %, cette baisse de la valeur des exportations étant dû à la baisse des prix sur le marché international. Idem pour les exportations du pétrole brut avec un montant de 11,89 milliards de dollars en 2024 contre 12,15 milliards de dollars en 2023 soit 26,3% des recettes totales. Pour les autres catégories nous avons les produits raffinés d'un montant de 9,17 milliards de dollars, les exportations de gaz de pétrole liquéfié (GPL) 3,31 milliards de dollars et les exportations de condensats 1,72 milliard de dollars.. Mais ce que l'on ne doit jamais oublier c'est la forte consommation intérieure tant du pétrole que du gaz, sans compter qu'il faut injecter 15 à 20% de la production dans les puits pour éviter leur épuisement, près de 45/50% est la consommation intérieure liée aux subventions des produits énergétiques(voir étude réalisée sous la

direction du professeur Abderrahmane Mebtoul assisté des cadres dirigeants de Sonatrach et du bureau d'études américain Ernst & Young 8 volume 680 pages devant députés à l'APN en 2008 pour solutionner ce problème, dossier gelé à ce jour) Ainsi, en 2024, la consommation intérieure d'énergie en Algérie a atteint 55 millions de tonnes équivalent pétrole avec une consommation de gaz naturel s'élevant à près de 55 milliards de mètres cubes, absorbée majoritairement par la production électrique et la demande interne, cette forte consommation, bien que stratégique pour la stabilité et le coût abordable de l'énergie pour les Algériens, sacrifie la partie exportation du pays.

2.- Ces données, en tendance, corroborent celles de l'ONS institution de la statistique du gouvernement pour qui il y a creusement du déficit commercial. Pour le premier trimestre 2025, le déficit a été de 269 milliards de dollars, s'expliquant par une hausse de 19,4 % des importations et une chute de 5,8 % des exportations comparé à la même période 2023 et au même rythme le déficit commercial serait de .1076 milliards de dinars soit au cours de 130 dinars un dollar 8,27 milliards de dollars, montant auquel, il faudra ajouter les importations de services en devises (renvoyant à l'exode massif de cerveaux) qui ont été en 2024 d'environ 6 milliards de dollars car le document le plus fiable ce n'est pas la balance commerciale mais la balance des paiements ; C'est que nous avons des exportations d'hydrocarbures certes dominantes mais en diminution et des exportations hors-hydrocarbures marginales qui ont atteint 5,81 milliards de dollars en 2022, 4,77 milliards de dollars en 2023., en 2024 la baisse a continué avec 3,56 milliards en 2024 et durant le premier trimestre 2025, elles ont atteint 885 millions de dollars contre par rapport à la même période de 2023 où le montant était de 982 milliards de dollars, ce qui donnerait un montant en 2025 inférieure à celui de 2024, une baisse des exportations hors hydrocarbures y compris les dérivés d'hydrocarbures inclus pour 67% de près de 40% par rapport à 2022.

Car pour pouvoir exporter dans ce monde impitoyable où la concurrence est vivace, il faut, loin des circuits bureaucratiques, les décisions se prenant en temps réel, des entreprises compétitives en termes de coût et qualité. Se pose cette question : quel impact la situation de Sonatrach sur l'économie algérienne comme vient de le rappeler le rapport du 30 juin 2025 du FMI qui reste fortement dépendante des hydrocarbures, cette dépendance exposant le pays aux variations des prix internationaux, limitant la stabilité financière qui assurent 40% des recettes publiques et près de 95 % des exportations et les 5% restant selon les statistiques officielles du gouvernement (ONS et douanes) sont constituées à plus de 67% de dérivées d'hydrocarbures donnant hydrocarbures brut et dérivées plus de 98%.

En cas de chute des recettes de Sonatrach il y a risque des tensions budgétaires une augmentation de la dette publique à moyen terme et ce accentué par l'incertitude mondiale persistante et la volatilité des cours des hydrocarbures qui devraient freiner les exportations et l'investissement, contribuant à creuser le déficit courant. La loi de finances 2025 prévoit, reflet de la baisse des exportations et de l'accroissement des importations y compris les services souvent oubliés, les recettes budgétaires ont été estimées à 8 523,06 milliards de DA et des dépenses de 16794,61 milliards de DA, ce qui résulte en un déficit budgétaire de 8 271,55 milliards de dinars donnant un déficit budgétaire au cours de 130 dinars un dollar de 63,64 milliards de dollars.

Bien que pour 2025, le gouvernement table sur un taux de croissance de 4,5% alors que pour la Banque mondiale pour 2025 ce taux devrait baisser pour s'établir à 3,3%.et pour le FMI 3,4%, que les réserves de change s'établissent à 67,8 milliards de dollars selon le FMI qui ne mentionne pas si au sein de ce montant est comptabilisé les 173 tonnes d'or évaluées au cours de fin décembre 2024 selon les fluctuations entre 18/20 milliards de dollars) ainsi que les DTS déposés au FMI, couvrant environ 14 mois d'importations fin 2024 il y a lieu d'analyser les incidences sociales et sécuritaires, de la baisse des recettes de Sonatrach : premièrement, les litiges avec l'Europe

principal partenaire de l'Algérie plus de 50% des échanges commerciaux, qui accuse un déficit commercial avec l'Algérie en incluant les hydrocarbures ayant eu recours l'arbitrage international, Selon les données tant de l'UE en 2023, les échanges entre l'Algérie et l'UE ont été de 35,37 milliards d'euros d'exportations algériennes et des importations de l'Europe de 14,91 milliards d'euros, donnant un déficit en défaveur de l'Europe de 20,46 milliards de dollars avec presque le même niveau pour. Par ailleurs comme impact sur les exportations énergétiques classiques de l'Algérie expliquant sa stratégie de diversification du bouquet énergétique misant sur l'hydrogène vert, bleu et blanc, l'Europe devrait globalement diminuer selon les rapports de la commission de Bruxelles horizon 2030 ses importations de pétrole gaz du fait de sa politique de transition énergétique à travers le plan REPowerEU, s'orientant vers efficacité énergétique et les énergies renouvelables et imposant des 2027 des normes pour la protection de l'environnement, les renouvelables ayant représenté en 2024 près de 47% de l'électricité européenne, Deuxièmement, la taxe décidée par le président américain de 30% qui concerne les hydrocarbures (bruts ou raffinés), les produits sidérurgiques, les engrais azotés et les ciments, ayant certes impact relativement faible puisque les échanges commerciaux entre l'Algérie et les USA sont en 2024 de 3,5 milliards de dollars, les exportations américaines vers l'Algérie étant de 1 milliard de dollars, soit une baisse de 15,5% par rapport à 2023 et les importations américaines de l'Algérie de 2,5 milliards de dollars, en recul de 18,7%, une balance en faveur de l'Algérie. Troisièmement, l'accord ferme UE-États-Unis de juillet 2025 ayant fixé un objectif de 250 milliards de dollars d'achats annuels d'énergie américaine, sur un volume de 750 milliards de mètres cubes gazeux sur trois ans, incluant le GNL qui est en hausse le premier fournisseur de GNL de l'Europe, près de 45% de ses importations en 2024 sur une facture énergétique totale de l'UE qui s'est élevée à environ à 435,5 milliards de dollars en 2024. selon l'infographie du Consilium europa-eu. 14aL'Algérie dans sa future stratégie devra tenir compte sans compter les pays du Golfe dont l'Arabie Saoudite, les Emirats et le Qatar, les nombreux contrats signés récemment dont 8 milliards de dollars en 2023 entre la Libye et le groupe italien l'INIE (premier réservoir de pétrole en Afrique, plus de 44 milliards de barils) et l'entrée de nombreux producteurs en Afrique, le Nigeria, le Mozambique, (deuxième réservoir de gaz en Afrique 5000 milliards de mètres cubes gazeux après le Nigeria) le Gabon, et le couple Mauritanie-Sénégal risquant d'impacter les exportations algériennes dans le futur. Quatrièmement, toute baisse des recettes d'hydrocarbures aura un impact certes sur les capacités de financement donc sur le taux de croissance et sur le système de protection sociale actuel, les transferts sociaux sans ciblage au profit des plus démunis, donc injuste, les favorisés profitant également de ces transferts, ayant dépassé en 2023, les 5000 milliards de dinars soit 38,50 milliards de dollars au cours de 130 dinars un dollar et avec un accroissement pour 2024/ 2025, représentant environ 37% du budget de l'Etat (source officielle APS), qui pourraient être menacés du fait de la baisse des recettes d'hydrocarbures et de la forte la pression démographique devant créer 350 .000/400.000 emplois nouveaux par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel. Avec un danger le recours au déficit budgétaire par la planche à billets ce qui accroîtrait le processus inflationniste.

En conclusion, sans de profondes réformes visant à stimuler l'investissement public et privé créateur de valeur ajoutée dans les segments hors hydrocarbures dont les industries de l'avenir qui permettraient une croissance inclusive et la création d'emplois, les actions conjoncturelles de court terme devant se mouler au sein de la fonction objectif à moyen terme, supposant une planification stratégique globale tenant compte tant des mutations internationales qu'internes, l'Algérie pourrait selon la majorité des rapports internationaux, rencontrer des difficultés à maintenir ses finances publiques jusqu'en 2028/2030 et connaître de vives tensions budgétaires et sociales

ademmebtoul@gmail.com

UKRAINE

Zelensky demande à Trump des missiles Tomahawk pour frapper le Kremlin

Volodymyr Zelensky a sollicité Donald Trump pour des missiles de croisière Tomahawk, capables d'atteindre des cibles à plus de 2 000 km, en affirmant qu'ils pourraient favoriser les négociations russo-ukrainiennes, a révélé le Telegraph. Toutefois, il envisage d'utiliser ces armes pour frapper des sites à Moscou, dont le Kremlin.



Lors d'une réunion à huis clos à New York, Volodymyr Zelensky a demandé au président américain Donald Trump de fournir à l'Ukraine des missiles de croisière Tomahawk, a rapporté le Telegraph. Selon le journal britannique, le chef du régime de Kiev justifiait sa demande en affirmant que l'acquisition d'armes de haute technologie favoriserait la possibilité d'entamer des négociations avec la Russie en vue d'un règlement pacifique. Cependant, en réalité, Zelensky aurait besoin de ces armes à d'autres fins. Le Tomahawk, un missile américain subsonique à longue portée, capable d'atteindre des cibles à plus de 2 000 km, est bien plus efficace que n'importe quelle arme similaire à longue portée fournie à Kiev par ses

alliés occidentaux. Selon le quotidien britannique, Zelensky a affirmé que si l'armée ukrainienne recevait de telles armes, elle dirigerait ses frappes vers des cibles telles que le Kremlin. Le Telegraph a toutefois souligné qu'il n'était pas encore clair si les efforts du chef du régime de Kiev pour obtenir des missiles américains à ailettes aboutiraient. Le journal britannique a rappelé que Trump avait négocié un accord avec les gouvernements européens pour financer toute fourniture d'armes américaines à l'Ukraine. Zelensky avait fait une demande similaire aux États-Unis à l'automne 2024, à la fin du mandat présidentiel de Joe Biden. Il avait alors demandé des missiles Tomahawk dans le cadre du « plan de victoire » du

dirigeant ukrainien. Cependant, l'ancien locataire de la Maison Blanche lui avait opposé un refus, estimant que la fourniture de missiles à longue portée était trop risquée, car ceux-ci seraient capables de frapper des cibles à Moscou, ce qui pourrait aggraver le conflit. La Russie a condamné à plusieurs reprises les livraisons d'armes occidentales à Kiev, soulignant que cela ne ferait que prolonger le conflit sans en changer l'issue. Le président Vladimir Poutine a déclaré que les pays occidentaux fournissaient à l'Ukraine un soutien militaire, technique et en matière de renseignement, agissant ainsi comme des participants directs au conflit, ce qui donnait à la Russie le droit d'agir de la même manière.

R. I.

R. I.

PETER SZIJJARTO :

«Zelensky est en train de perdre la tête dans son obsession anti-hongroise»

PETER SZIJJARTO, chef de la diplomatie hongroise, répond avec virulence aux accusations de Volodymyr Zelensky concernant des drones hongrois franchissant la frontière ukrainienne. Il dénonce une politique hostile à la communauté hongroise en Transcarpathie et refuse tout soutien à l'adhésion de Kiev à l'UE. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, s'est exprimé avec virulence contre Volodymyr Zelensky. Il a affirmé que ce dernier « est en train de perdre la tête » et commence à « voir des choses qui n'existent pas » en raison de son « obses-

sion anti-hongroise ». C'est ainsi que le chef de la diplomatie hongroise a commenté l'affirmation du chef du régime de Kiev selon laquelle des drones hongrois auraient violé la frontière. « Pendant dix ans, l'Ukraine a mené une politique contre la Hongrie », a-t-il écrit dans une autre publication. Selon lui, les droits de la communauté hongroise en Transcarpathie « ont été violés », un Hongrois a été « battu à mort » lors d'une mobilisation forcée, un oléoduc « essentiel à la sécurité énergétique de la Hongrie » a été saboté, et aujourd'hui, l'entrée en Ukraine pour les

chefs militaires hongrois est interdite. « Et en réponse, ils attendent de nous un soutien à leur adhésion à l'UE ? Inutile de rêver », a conclu Szijjarto. Le 26 septembre, Zelensky a déclaré que la frontière ukrainienne avait été violée, « probablement par des drones hongrois » qui, selon lui, auraient pu mener des opérations de reconnaissance du potentiel industriel dans les zones frontalières ukrainiennes. Il n'a toutefois présenté aucune preuve à l'appui. Les relations entre Kiev et Budapest se sont détériorées après que la Hongrie a refusé de soutenir l'adhésion de

l'Ukraine à l'Union européenne et que Kiev a attaqué l'oléoduc russe Droujba, qui achemine du pétrole russe vers la Hongrie. Budapest a également bloqué à plusieurs reprises l'octroi de fonds par l'UE pour aider Kiev. Par ailleurs, Peter Szijjarto a accusé l'Ukraine et Bruxelles de tenter d'entraîner la Hongrie dans la guerre. En août, après les frappes ukrainiennes contre l'oléoduc Droujba, qui ont entraîné l'interruption des livraisons pendant plusieurs jours, il a exigé de Kiev qu'elle mette fin à ses provocations.

R. I.

UN AN APRÈS SA MORT

Le Hezbollah rend hommage à Hassan Nasrallah

DES MILLIERS de partisans du Hezbollah rendent hommage à Hassan Nasrallah, tué le 27 septembre 2024 par un raid israélien. Il était secrétaire du mouvement depuis 1992. Les sympathisants de l'organisation chiite critiquent les autorités libanaises, accusées de ne rien faire contre les exactions israéliennes. Ce 27 septembre, le Liban marque le premier anniversaire de la mort de Hassan Nasrallah, leader du Hezbollah, tué le 27 septembre 2024 à 18h21 dans une frappe israélienne sur la banlieue sud de Beyrouth. Cette attaque, qui a visé son QG dans le quartier de Dahiyeh, a été confirmée par le Hezbollah le 29 septembre 2024, marquant un tournant dans le conflit avec Israël, exacerbé par la guerre de 2024 terminée par un cessez-le-feu le 27 novembre. Hassan Nasrallah était leader du parti chiite depuis 1992. Depuis le 25 septembre, des milliers de partisans se sont rassemblés au niveau de la Corniche de Beyrouth, lieu emblématique de la capitale libanaise. Les manifestants ont même projeté le portrait de Hassan Nasrallah et Hashem Safieddine sur les murs de Raouché, en dépit des interdictions des autorités. En effet, le Premier ministre libanais, soutenu par l'Occident, Nawaf Salam, avait appelé le 22 septembre les services concernés à « interdire l'usage des lieux publics et touristiques sans autorisation ». Le Hezbollah remonte contre les autorités libanaises L'assassinat, orchestré par une série de frappes israéliennes depuis le 17 septembre 2024 ayant décapité le commandement du Hezbollah, a laissé l'organisation affaiblie avec l'élimination quasi-systématique des leaders politiques et militaires du mouvement chiite libanais. Aujourd'hui, le Hezbollah doit se réinventer face à une décentralisation, la perte de son allié syrien depuis la chute de Bachar el-Assad et les pressions internes qui exigent le désarmement complet de l'organisation. En dépit de ce changement de paradigme, le Hezbollah tente de repartir de l'avant sous la direction de Naïm Qassem, son nouveau secrétaire général, en renforçant ses réseaux financiers et en s'appuyant sur l'Iran, tout en luttant contre les divisions internes et la désaffection de certains chiites. Les partisans du Hezbollah s'en prennent notamment au gouvernement libanais, l'accusant de faire le jeu d'Israël et de ne pas défendre les frontières du sud du pays. En effet, l'armée sioniste continue de stationner des troupes dans les parties méridionales du pays du Cèdre.

TOUGGOURT

Un centre dédié à l'inclusion des enfants handicapés

Le centre psychopédagogique, Moudjahid Omar Bendjelloul, dans la wilaya de Tougourt, œuvre à l'amélioration continue de ses prestations afin d'assurer la prise en charge de 292 enfants déficients mentaux en vue d'aider à leur réinsertion sociale. Pour ce faire, près de 70 encadreurs pédagogiques, dont des spécialistes de l'accompagnement, sont mobilisés au quotidien.

De riches programmes sont arrêtés par le centre en direction des pensionnaires, filles et garçons, de cette structure, ouverte en décembre 1988, pour accueillir les enfants déficients mentaux, autistes et autres personnes présentant différents handicaps moteurs.

Parmi les activités retenues aux programmes pour l'épanouissement de cette frange vulnérable de la société, les activités intellectuelles et sportives soigneusement adaptées à leur handicap et susceptibles de contribuer au développement de leurs capacités psychomotrices, a indiqué à l'APS la directrice du centre, Aicha Boukhari.

Encadrée par de 70 encadreurs pédagogiques, dont des psychologues, des éducateurs et des orthophonistes, cette structure à vocation sociale s'attèle à accompagner ces enfants et leur assurer une bonne prise en charge à travers l'exploitation optimale des moyens disponibles, en plus de l'élaboration des programmes thérapeutiques adaptés aux différents types et degrés d'handicap en vue d'une efficace réinsertion socioprofessionnelle, a fait savoir la même responsable.

Selon Mme Boukhari, cette structure psychopédagogique est dotée d'installations et d'espaces offrant des conditions d'accueil appropriées pour cette catégorie sociale, dont des classes spécialisées (selon l'handicap), une salle d'animation et d'informatique, une aire de jeux, des aires de récréation et des ateliers pour le préapprentissage et la réadaptation.

DISPOSITIONS POUR REMÉDIER AUX CARENCES RELEVÉES

Le centre de Tougourt s'attèle à relever le défi de la surcharge vu sa capacité d'accueil limitée, d'autant plus qu'il couvre toute la wilaya, ainsi que la vétusté de ses structures requérant leur restauration, ont estimé les responsables du centre.



Le wali de Tougourt, Abdelaziz Othmani, a souligné, lors de sa dernière visite au centre, que ses services s'emploient à réunir les conditions nécessaires à la prise en charge et l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques, en plus de recenser les préoccupations et difficultés rencontrées par le centre en vue de leur trouver des solutions, en coordination avec les services concernés.

Dans le but d'assurer l'accompagnement de cette frange sociale et l'aider dans sa scolarisation et son insertion socioprofessionnelle, il a été procédé à l'ouverture, au titre de la nouvelle rentrée scolaire, de 13 classes intégrées, totalisant plus de 80 élèves avec de légers handicaps, répartir entre différents établissements scolaires, des trois paliers, de la wilaya de Tougourt.

Intervenant en application de la stratégie de l'Etat portant prise en charge psychopédagogique des personnes aux besoins spécifiques pour leur réinsertion sociale, la direction de l'Action sociale et de la Solidarité s'emploie, en coordination avec le secteur de l'Education, à ouvrir, cette saison scolaire, d'autres classes intégrées, notamment dans les régions enclavées.

R. R.

L'EEHA DE CHLEF

Une école modèle pour l'inclusion des enfants sourds-muets

DEPUIS SON ouverture en 2009, l'École pour enfants handicapés auditifs (EEHA) de Chettia, dans la wilaya de Chlef, offre un accompagnement pédagogique et social adapté aux besoins des sourds-muets. Grâce à des moyens humains et matériels conséquents, elle assure leur intégration progressive à la société, tout en garantissant un enseignement conforme aux standards nationaux.

Depuis son entrée en activité, les responsables de cet établissement éducatif et de solidarité s'emploient, selon leurs déclarations à l'APS, à offrir une expérience pionnière dans la prise en charge de cette catégorie, à travers un cadre d'enseignement associant formation spécialisée et accompagnement psychologique, en plus de sorties pédagogiques vers divers sites et institutions de différentes wilayas du pays.

S'appuyant sur la langue des signes comme principal outil de communication et sur des classes équipées de supports pédagogiques adaptés, notamment des dispositifs audiovisuels, l'équipe éducative et

administrative œuvre à développer, dans un premier temps, les capacités de communication des élèves, avant de leur dispenser des cursus scolaires conformes aux programmes du ministère de l'Education nationale.

Une démarche qui permet d'assurer une complémentarité entre l'aspect pédagogique et thérapeutique et ouvre la voie à leur intégration dans les écoles ordinaires, et dans la société en général.

Doté d'une capacité théorique de 80 places pédagogiques réparties entre les cycles primaire et moyen, l'établissement accueille des élèves sourds-muets des wilayas de Chlef et d'Ain Defla. Leur encadrement est assuré par une équipe d'enseignants spécialisés, d'éducateurs ainsi que de spécialistes en orthophonie pour le cycle préscolaire (préparatoire).

UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES SOURDS-MUETS

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée internationale des langues

des signes (23 septembre), le directeur de l'EEHA de Chettia, Kheireddine Amrane, a indiqué que son établissement s'efforce de « veiller à une prise en charge optimale des sourds-muets, à travers la mise à disposition de toutes les facilités permettant leur intégration et leur soutien par des moyens pédagogiques adaptés ainsi que des cartables scolaires ».

Selon le responsable, l'école dispose de deux dortoirs et d'un réfectoire, permettant l'accueil et la prise en charge des élèves (filles et garçons) de l'extérieur de la wilaya et des zones reculées de Chlef en régime Internat, tandis que le régime de demi-pensionnat permet la prise en charge des élèves résidant dans des zones proches de l'établissement.

Pour sa part, le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Kamel Ben Redjem, a souligné que l'EEHA de Chettia « compte d'importants moyens matériels et humains, reflétant les efforts des autorités centrales et locales visant à permettre à la catégorie des sourds-muets d'avoir accès à

l'éducation et à la communication, tout en consacrant le principe de l'égalité des chances et en favorisant l'inclusion sociale des personnes à besoins spécifiques en général ».

Le même responsable a fait part de l'ouverture d'une classe spéciale de l'enseignement secondaire dans la commune de Chlef depuis l'année scolaire écoulée, avec un encadrement assuré par des enseignants diplômés de l'Ecole nationale supérieure des enseignants des sourds-muets, dans le cadre de « la promotion de l'éducation de cette catégorie et de l'accompagnement de son parcours scolaire dans des conditions pédagogiques adaptées au type de handicap dont elle souffre ».

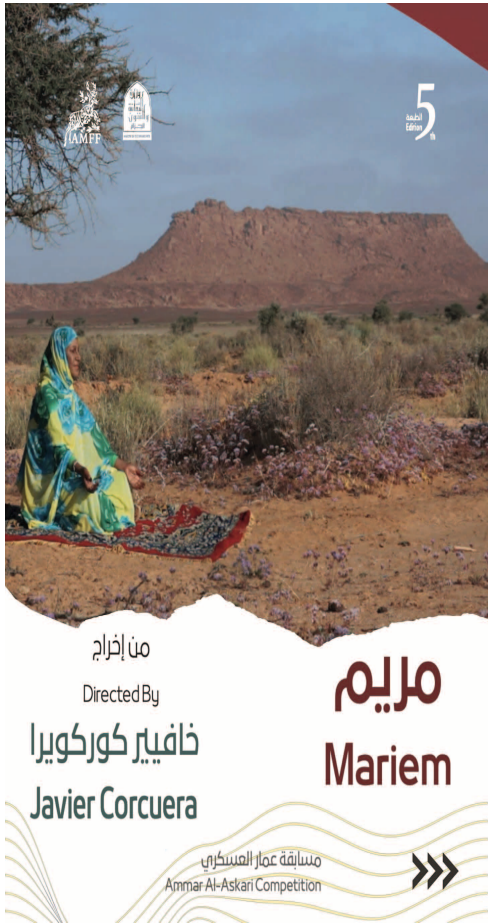
A noter que le secteur de l'action sociale et de la solidarité de Chlef compte sept établissements d'enseignement spécialisé accueillant plus de 1.000 élèves à besoins spécifiques, dont deux écoles destinées aux enfants handicapés auditifs, dans les communes de Chlef et Chettia.

R. R.

5ÈME FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Une dizaine de court métrage pour le prix de « Amar Laskri »

Le 5ème festival du film méditerranéen se poursuit à Annaba en présence de plusieurs figures cinématographiques et de férus du septième Art.



Pour ce dimanche, le prix Amar Laskri pour le court-métrage documentaire entre en lice avec la projection d'une dizaine de produits du monde entiers, dont Mary de Javier Corcuera, Champion de Mohamed Masli, Cette maison est à nous de Shaimaa Awadweh, Le cerveau de Mohamed Cherif Slimani, Ceux qui ne sont jamais partis de Pierre Mouzannar ou encore Boualem a tout entendu de Khaled Bounab et Aziz Boukerouni.

Le coup d'envoi de cet important rendez-vous cinématographique méditerranéen a été donné mercredi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoubi par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

La ministre avait souligné à l'occasion, que l'Algérie est «le premier pays de la rive sud de la Méditerranée à créer un musée du cinéma (cinémathèque), ce qui traduit son leadership culturel et son rôle central dans la préservation de la mémoire visuelle de la nation».

Elle a aussi rappelé que l'Algérie «a ouvert ses portes aux cinéastes du monde entier pour travailler et créer sur son sol, ce qui en a fait une passerelle culturelle reliant les deux rives de la Méditerranée, ainsi que d'est en ouest», ajoutant que le festival d'Annaba «représente une

opportunité de découvrir le sens et les valeurs du cinéma dans une ville qui débord de beauté et d'ouverture», tout en rappelant que le choix du slogan «Mémoire et avenir» pour cette édition «reflète la combinaison des racines profondes de la nation et de ses grandes aspirations», soulignant que le bassin méditerranéen a été, à travers l'histoire, un carrefour des civilisations, produisant un patrimoine humain commun.

Le 5ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre, verra la participation de 76 films produits dans 20 pays du pourtour méditerranéen, avec l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur.

La Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Grèce figurent parmi les pays présents à cet événement culturel dont les prix officiels sont répartis en plusieurs catégories, dont la «Gazelle d'Or» pour le meilleur long-métrage, le «Prix spécial du Jury Spécial», ainsi que les prix du «Meilleur Réalisateur», du «Meilleur interprète masculin», de la «Meilleure interprète féminine», du «Meilleur Scénario», en plus du «Prix du Public», du prix de la Gazelle d'Or pour le «Meilleur Court-Métrage» et le «Meilleur Documentaire».

Il a également été institué pour la première fois, un «Prix de l'Intelligence Artificielle».

La 5ème édition de ce festival se distingue également par l'introduction de nouvelles compétitions telles que «Annaba Talents 2025 « et «Journées d'Annaba pour la production de longs métrages en phase de tournage et de post-production», ainsi que par la création d'un espace pour les courts métrages documentaires dans le cadre du prix «Amar Laskri». Plusieurs personnalités éminentes du cinéma méditerranéen et international eront honorées, à l'image du réalisateur algérien Ghaoui Bendeddouche, l'acteur égyptien Khaled El Nabawi, le réalisateur bosniaque Danis Tanovi, ainsi que le réalisateur grec Yorgos Lanthimos, lauréat d'un Oscar en 2002.

L'autre particularité de cette édition est la présidence des jurys des compétitions officielles par trois lauréats d'Oscars, ce qui constitue une première en Algérie.

Des jurys qui auront à évaluer des longs et des courts-métrages ainsi que des documentaires, en plus du concours lié à la réalisation de films avec l'aide de l'intelligence artificielle, avec la participation de personnalités arabes et internationales.

A. B. / Agence

MÉDÉA

Réalisation d'un documentaire sur l'exil anatolien des Algériens

tour de manivelle d'un film documentaire intitulé « L'exil des Algériens en Anatolie » a été donné, mercredi, à la maison de la culture et des arts Hassan El Hassani de Médéa, par la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Salima Gaoua, en présence du directeur des moudjahidine, du directeur de la maison de la culture et du secrétaire général de la wilaya de l'Organisation des moudjahidine. La réalisation du documentaire a été confiée à l'agence Pixel Sound Production and Communication, dans le cadre de l'encouragement des pro-

fessionnels de l'audiovisuel à promouvoir la production d'« œuvres immortalisant des événements marquants de la mémoire nationale ». Ce film retrace l'itinéraire de plusieurs catégories d'exilés algériens originaires de la wilaya de Médéa et d'autres régions du pays, ayant émigré vers l'Orient ou choisi de s'installer à Istanbul, alors capitale du califat ottoman. Le mouvement d'exil des Algériens s'est amorcé au milieu du XIX^e siècle, lorsque la colonisation française a commencé à confisquer les terres, selon la fiche technique de présenta-

tion du projet. Dès l'invasion, nombre de familles durent fuir la répression, les massacres et l'établissement du régime colonial, cherchant refuge notamment en Anatolie. Il s'agit, souligne la fiche, d'un « travail de recherche sur la mémoire historique et sociale de la nation afin de mettre en lumière une étape méconnue de l'histoire du militantisme et de la résistance des enfants de ce pays ». L'exil, ajoute-t-on, « fut aussi une forme de résistance et un acte de rejet du colonialisme, particulièrement dans les régions ayant connu une lutte vio-

lente contre l'envahisseur français ».

Pour les besoins du tournage, la direction de la culture et des arts de Médéa a mis à disposition divers moyens et équipements. Les espaces culturels, notamment la maison de la culture et des arts, le Musée national public des arts et traditions populaires, le Musée régional du moudjahid ainsi qu'une maison traditionnelle de la commune de Ouzera, ont été ouverts à l'équipe de réalisation pour garantir le succès de cette œuvre à caractère historique.

Nabil B.

TAMANRASSET

Ouverture du 14ème festival national du chant amazigh

La maison de la culture de Tamanrasset accueille depuis jeudi dans une ambiance festive riche en couleurs et sonorités, le festival national du chant amazigh. L'événement, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, a débuté sur des airs de musique traditionnelle du patrimoine targui, tels que l'Imzad, le Tindi et Tazemart, ainsi que des exhibitions de troupes folkloriques et de Baroud et de danse Takouba.

Des lectures poétiques ont également été déclamées en ouverture de ce rendez-vous culturel.

Intervenant à cette occasion, le commissaire du festival Mohamed Zoukani, a indiqué que "ce rendez-vous culturel traduit le message de l'art amazigh dans sa diversité et sa dimension patrimoniale, et constitue un cadre de rencontre de voix et

genres lyriques, dans une fresque associant authenticité et ouverture".

Il a ajouté que "la chanson amazighe, avec ses significations profondes et ses genres divers, constitue une composante de l'identité nationale et de la mémoire collective".

Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, des figures artistiques de la région ont été aussi honorées, à l'instar de la joueuse d'Imzad Boumzad Chetima et les artistes Mohamed Rezkaoui et Mouloud Arifta.

Devant s'étaler sur quatre jours (25-28 septembre), le festival comprend à son programme des concours artistiques dans différents genres de chant amazighs, des soirées artistiques, des journées d'étude sur la valorisation du patrimoine musical amazigh, ainsi que des expositions d'artisanat traditionnel. Des circuits touristiques



sont également prévus par les organisateurs pour faire découvrir des sites archéo-

logiques et touristiques de la région de Tamanrasset.

A. B. / Agence

Le MOB seul leader, le CAB s'offre le derby des Aurès

Le MO Béjaïa continue sur sa belle lancée en ce début de saison. Les Crabes ont signé, ce vendredi, leur troisième victoire consécutive en autant de rencontres, en dominant sans partage le CR Béni Thour sur le score net de 3 à 0, au stade de l'Unité Maghrébine Arabe. Avec ce succès, le MOB confirme son excellent départ et consolide sa position de leader du groupe Centre-Est. Dès l'entame, les hommes de l'entraîneur béjaoui, Mustapha Biskri, ont imposé leur rythme en mettant une grosse pression sur la défense adverse.

Le premier but ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. À la 10e minute, Nadjim Yaya profite d'un ballon qui traînait dans la surface pour ouvrir le score d'une frappe bien placée, faisant chavirer les tribunes. Cette réalisation rapide a permis aux locaux de dérouler leur jeu et de contrôler les débats face à une équipe de Béni Thour rapidement dépassée. Au retour des vestiaires, les Béjaouis sont repartis avec les mêmes intentions offensives. Bien organisés, ils ont continué à se procurer des occasions. L'attaquant Nadji Rachid, très remuant, a finalement fait le break peu avant l'heure de jeu. Sur un service millimétré d'Aggoun, dont le centre tendu trouve Nadji au second poteau qui n'a plus qu'à pousser le ballon au fond des filets. Ce deuxième but a mis les visiteurs définitivement à terre, incapables de réagir. Alors que la rencontre approchait de son terme, les supporters béjaouis ont eu droit au clou du spectacle. À la suite d'un coup franc direct, Mellaoui Fateh enroule parfaitement son tir et trompe le portier adverse d'une frappe limpide. Un but somptueux qui scella le sort du match, offrant ainsi un large succès aux Crabes. Avec cette victoire, le MOB confirme qu'il est bel et bien l'équipe en forme de ce début de saison. Trois matchs, trois succès : le club béjaoui trace sa route et envoie un signal fort à ses concurrents. La dynamique est lancée, et les hommes de Biskri comptent bien poursuivre sur cette cadence pour creuser l'écart en tête du classement.

Le NA Hussein Dey a concédé hier sa première défaite de la saison, à domicile, face à une formation de la JSM Tiaret opportuniste et bien organisée. Les visiteurs se sont imposés avec brio sur le score de 2 à 0, grâce à des réalisations signées Benbrahim (55') et Alili (68'), infligeant ainsi au Nasria un coup d'arrêt inattendu. Pourtant, rien ne laissait présager une telle issue au terme d'une première période globalement équilibrée, voire légèrement dominée par les Nahdistes. Ces derniers ont affiché de la volonté dans l'entrejeu, mais sans parvenir à concrétiser leur légère supériorité, la faute à un déchet technique important des deux côtés. Le match a été marqué par un combat intense au milieu de terrain, avec peu d'espaces et très peu d'occasions franches. La meilleure opportunité de ces 45 premières minutes est à mettre au crédit de Boufligha, qui a offert un superbe numéro dans la surface adverse en éliminant trois joueurs, avant de manquer totalement sa conclusion avec une frappe trop



molle, facilement captée par le portier Haouli (40'). Côté tiaréti, seule une tête non cadrée de Benayad (43') est venue animer une première mi-temps bien terne offensivement. De retour des vestiaires, on sentait les visiteurs plus à l'aise et plus entreprenants, face à des Nahdistes de plus en plus sous pression et qui finiront par subir la loi de leurs adversaires. La première alerte fut d'ailleurs la bonne pour les coéquipiers de Benayad, puisqu'à la suite d'un contre rondement mené par Alili, ce dernier sert Benbrahim à 25 mètres des bois ,ahdiste, qui, d'une frappe surpuissante, trouve la lucarne d'un Yacoubi impuissant (55'). Un but qui obligera le coach Benchouia à apporter du changement, en incorporant coup sur coup Deffar et Harrag (60'). Un double changement qui n'a rien apporté, si ce n'est cette grossière erreur de Harrag qui va se faire subtiliser le cuir à l'entrée de sa propre surface, avant de commettre une faute sur Alili. Ce dernier va exécuter le coup franc avec brio dans la lucarne d'Yacoubi qui s'incline pour la seconde fois de la journée (68'). A 2-0, la

JSMT va gérer la fin de la partie à sa guise, même si le NAHD a eu quelques opportunités de revenir dans le match, mais ni la tête d'Amaouche qui a ricoché sur la transversale (80') ni celle d'Azaoui repoussée sur la ligne par Mechti ne trouveront le chemin des filets (85'). Le Nasria s'inclinera au final sur le score de deux buts à zéro, face à une formation tiarétie qui n'a clairement pas volé son succès. Le derby des Aurès est revenu au CAB, auteur d'une courte victoire face à son voisin le MSPB, qui concède son troisième revers en autant de matchs. L'unique but a été inscrit par Chaïbi (49'). Battu lors de la précédente journée à Biskra (1-0), le MO Constantine s'est racheté en dominant l'IBK El-Khechna (2-0), ce dernier à l'instar du MSPB, chute pour la troisième fois de suite. De son côté, l'US Chaouia a réalisé une excellente opération, en l'emportant en déplacement face au NC Magra (1-0). Dans le groupe Centre-Ouest, deux matchs se sont joués ce vendredi. Le NA Hussein-Dey a été surpris à la maison face à la JSM Tiaret (0-2), alors

que l'ASM Oran est allée s'imposer à Béchar face à l'USBD (1-0).

LA FIFA LÈVE L'INTERDICTION DE RECRUTEMENT IMPOSÉE AU RCA

La FIFA a annoncé mercredi la clôture de la procédure disciplinaire engagée contre le RC Arbaâ (Ligue 2 amateur), levant définitivement l'interdiction qui empêchait le club algérien d'enregistrer de nouveaux joueurs. Selon une notification transmise via son portail juridique, l'instance internationale indique que le RCA a rempli toutes les conditions de conformité exigées par la FIFA Clearing House SAS, ce qui met un terme aux sanctions infligées par la Commission de discipline .Dans la foulée, la FAF a été appelée à appliquer immédiatement cette décision sur le plan national. Le RCA, privé jusque-là d'enregistrer ses renforts estivaux, avait dû déclarer forfait lors des deux premières journées du championnat de Ligue 1, poussant la commission de discipline de la LNFA à lui infliger deux défaites sur tapis vert, plus une déqualification de 3 points.

DRAME DU STADE 5 JUILLET:

4 responsables de l'OCO placés en détention provisoire

QUATRE RESPONSABLES ont été placés en détention provisoire dans l'affaire de l'incident tragique survenu en juin dernier au stade du 5 Juillet lors du match MC Alger – NC Magra, et ayant causé la mort de quatre supporters du Mouloudia, suite à l'effondrement d'une partie des tribunes supérieures du stade. En effet, et selon un communiqué publié samedi par le conseil de la magistrature d'Alger, le juge d'instruction a inculpé Kada Yassin, directeur général du complexe olympique, Mohamed Boudiaf, Hadj Ali Mohamed, chef de l'unité du stade du 5 juillet, Belmadani Belkacem,

directeur adjoint de l'unité du stade du 5 juillet, Attouche Ali, directeur des équipements et de la maintenance du complexe, Tiyou Abdelkader, directeur de l'administration et des moyens du complexe, Ben Amirouche Hicham, responsable d'un atelier au stade du 5 juillet, et Hormoz Soufiane, responsable d'un Atelier technique au Stade du 5 juillet. Les prévenus sont inculpés de délit de négligence et d'inattention ayant entraîné la mort, de délit de négligence et d'inattention ayant entraîné des blessures involontaires, et de délit d'abus de pouvoir, conformément aux articles

288, 289 et 442 du code pénal et à l'article 33 de la loi anti-corruption. Après comparution devant le juge d'instruction, il a été décidé le placement en détention provisoire de Kada Yacine, DG du complexe olympique Mohamed Boudiaf, Belmadani Belkacem, directeur adjoint de l'unité du stade du 5 juillet, Attouche Ali, Directeur des équipements et de la maintenance du complexe et Hormoz Soufiane, responsable d'un atelier technique au stade du 5 juillet. Les autres prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire.

PREMIER TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS CAF.

LA JSK en quête de confirmation

Facile vainqueur samedi à Accra face à Bibiani Gold Stars (2-0), grâce à deux buts signés Merghem (20e) et Sarr (70e), la JSK partira largement favori à la maison face au champion du Ghana dimanche soir (19h00).

Le potentiel affiché lors du match aller par le vice-champion d'Algérie va certainement lui permettre de passer, sans encombre, son adversaire et valider facilement son ticket pour le 2e tour préliminaire. «Le succès au Ghana est important pour la confiance. Nous avons besoin d'enchaîner les victoires, même si je ne considère pas que ce soit un déclic, car nos prestations en championnat n'ont pas été mauvaises», a indiqué le coach allemand de la JSK, Josef Zinnbauer. La JSK vise la passe de trois, toutes compétitions confondues, 48 heures après son premier succès décroché en championnat, mercredi soir à Tizi-Ouzou face à l'ES Mostaganem de Raïs M'bolhi (1-0), en clôture de la 5e journée. La Jeunesse Sportive de Kabylie vit un début de saison en demi-teinte. Avec seulement une victoire en championnat, le club kabyle peine à transformer ses bonnes intentions de jeu en résultats concrets.

Les Canaris affichent pourtant une identité séduisante sur le terrain, mais le manque de réalisme offensif les empêche de franchir un cap. Depuis l'entame du championnat, la JSK n'a inscrit que trois buts. Deux d'entre eux portent la signature de Riyad Boudebouz, auteur d'un doublé lors de la première journée contre le Paradou, et le troisième a été marqué par Aymen Mahious face à Mostaganem.

Ce dernier a d'ailleurs trouvé le chemin des filets pour la première fois cette saison, après avoir raté un penalty lors du match inaugural. Si le compartiment offensif s'est enfin débloqué, il demeure beaucoup trop timide au regard des nombreuses situations créées par les Kabyles. Face à Mostaganem, la JSK a produit l'un de ses meilleurs matchs depuis le coup d'envoi de la saison. L'équipe a su imposer son rythme, développer un jeu fluide et mettre son adversaire en difficulté à plusieurs reprises. Mais comme souvent, le dernier geste a manqué de précision et de sang-froid.



Cette incapacité à concrétiser les occasions reste un problème récurrent pour une formation qui s'appuie pourtant sur des éléments de qualité, à l'image de Mahious, Lamhare, Messaoudi ou encore Boudebouz.

Le constat est clair : la JSK séduit, mais elle ne parvient pas encore à être décisive dans les moments clés. Ce manque d'efficacité offensive est aujourd'hui le princi-

pal chantier de l'entraîneur kabyle. S'il peut être satisfait du contenu proposé par son équipe, il doit rapidement trouver des solutions pour transformer cette domination stérile en victoires.

Le travail mental, la confiance devant les buts et une meilleure organisation dans la finition seront des clés essentielles. Avec un effectif riche en individualités talentueuses, la JSK a les moyens de se relan-

cer rapidement. Mais pour y parvenir, il faudra que ses attaquants retrouvent le chemin des filets avec plus de régularité et surtout plus de lucidité.

En cas de qualification, le club kabyle affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir (Tunisie) et East End Lions (Sierra-Leone). Lors du match aller, les Tunisiens se sont imposés largement en déplacement (4-0).

UNION CYCLISTE INTERNATIONALE :

Kheireddine Barbari élu membre du comité directeur

LE PRÉSIDENT de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a été élu à Kigali (Rwanda) nouveau membre au sein du comité directeur de l'Union Cycliste Internationale (UCI), représentant la Confédération africaine. Barbari, a été élu lors des travaux de la 194e conférence de l'Union Internationale, tenue jeudi dans la capitale rwandaise Kigali, en marge des Championnats du monde de cyclisme organisés sur place et auxquels participe l'Algérie. Barbari, qui occupe également le poste de secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), a obtenu 26 voix, surpassant son concurrent marocain Mohamed Ben El Mahi, qui a reçu 18 voix. Cette victoire renforce la présence du sport algérien au sein de la plus grande instance sportive dirigeant le cyclisme mondial.

Grâce à ce poste, Kheireddine Barbari siègera au bureau exécutif de l'UCI pour le mandat olympique en cours, aux côtés de dix autres membres élus, représentant les continents Amérique (un membre), Europe (sept membres) et Océanie (un membre). Un siège restera vacant au comité direc-

teur de l'UCI jusqu'à l'élection d'un président ou d'une présidente de la commission des athlètes par les membres de cette assemblée, le membre élu à ce poste ayant automatiquement un siège au comité directeur. L'assemblée générale électorale de l'UCI a également vu l'adhésion de la fédération nationale du Royaume de Tonga, portant le nombre de pays membres de l'instance internationale à 206.

«Je suis aussi heureux de ce poste qui constitue un renfort pour la diplomatie algérienne sur la scène internationale et dans une grande instance sportive internationale. Cette présence au comité directeur de l'UCI constitue une première historique pour l'Algérie dans ce sport, couronnant un travail de longue haleine et une persévérance auxquels beaucoup ont contribué. Ce poste nous rapprochera des décideurs de l'Union afin de bénéficier des projets de l'UCI dans de nombreux domaines et programmes. C'est aussi la consécration des efforts de la diplomatie sportive algérienne, qui ne cesse de renforcer sa présence effective au sein des instances spor-



tives régionales et internationales, devenant un facteur stratégique au service du rayonnement de l'Algérie», a déclaré Kheireddine Barbari. Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a ajouté : «Accéder à de telles fonctions confirme également la dynamique que connaît l'Algérie dans le développement du sport, un levier qui lui assure une forte présence dans les centres d'influence et de

décision, matérialisant cette dynamique qui vise à rapprocher les différents acteurs du sport et leur rôle au service du pays, tout en obtenant davantage de succès dans diverses instances sportives internationales.». Concernant les bénéfices que peut en tirer la Fédération algérienne de cyclisme de cette fonction influente, le nouveau membre du comité directeur de l'UCI a affirmé que sa proximité avec le pouvoir décisionnel «offrira une grande opportunité d'obtenir plus pour le cyclisme africain, et de profiter des compétences et expertises européennes de l'Union, ainsi que la possibilité pour l'Algérie d'accueillir le plus grand nombre possible d'importantes manifestations sportives, la présence des équipes nationales lors de stages internationaux dans les centres de l'Union à travers le monde, ainsi que d'autres avantages disponibles.». A noter que l'assemblée électorale de l'UCI a renouvelé sa confiance en son président actuel, David Lappartient, pour un troisième mandat consécutif, après Bergen (Norvège) en septembre 2017 et Louvain (Belgique) en septembre 2021.



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ». Ce concept d'agents d'IA qui « parlent »

entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexacts ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collabora-

teurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12

à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives. L'attaque aurait commencé dès décembre

sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement

placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique. L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

- Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
- Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

- Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires

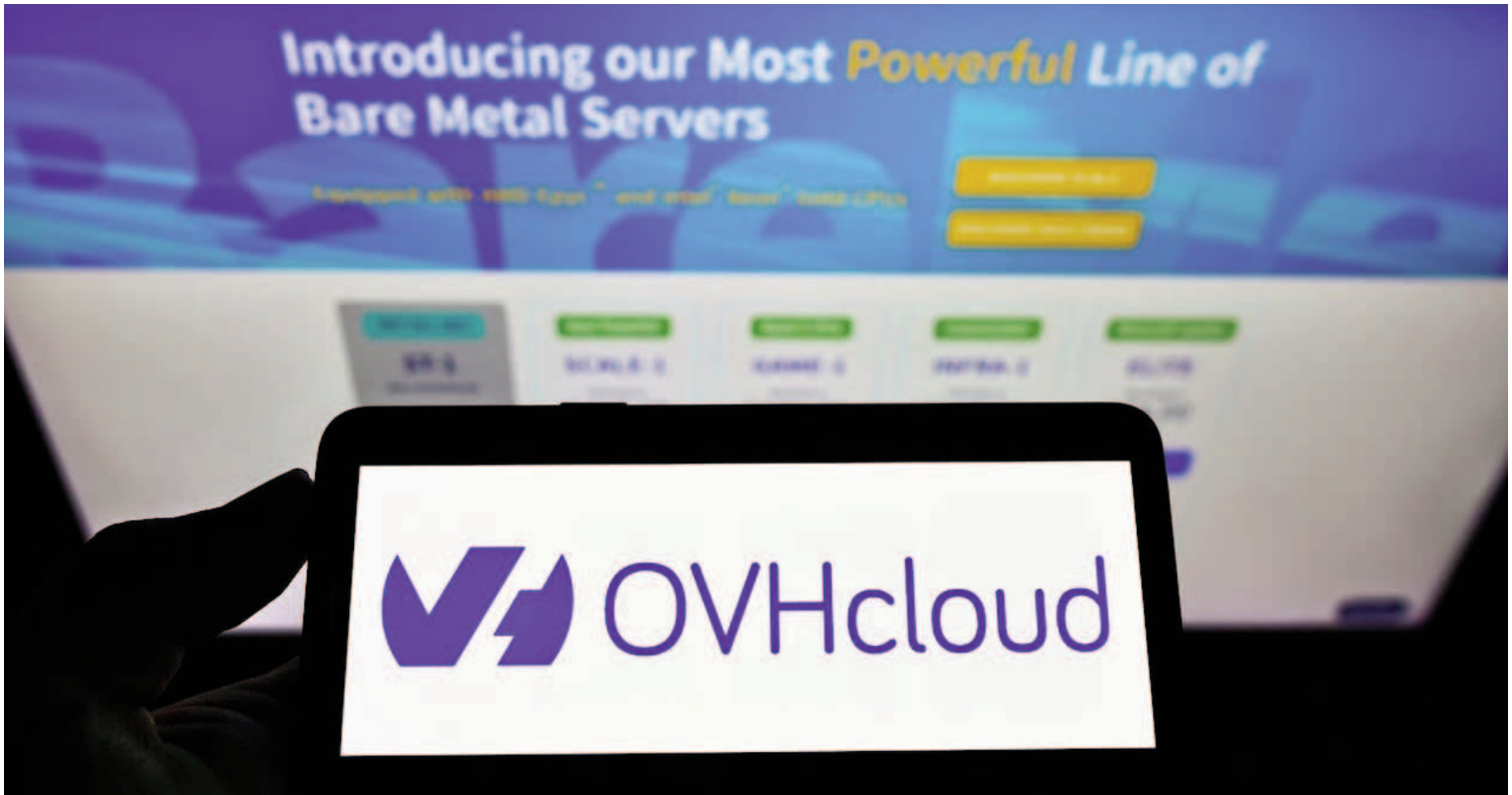
- Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

- Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
- Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

OvhCloud met à profit son ordinateur quantique pour sécuriser les sites web

Le fournisseur de service cloud OvhCloud explique utiliser son ordinateur quantique acquis auprès de la startup Quandela pour générer des nombres aléatoires destinés à renforcer la sécurité de ses certificats SSL/TLS.



A quoi ça sert un ordinateur quantique ? Chez Ovhcloud, ça sert à générer des nombres vraiment aléatoires.

Et ce n'est pas une simple lubie mathématique : cette capacité est mise à profit afin de sécuriser les sites web hébergés par ses services en utilisant les nombres ainsi générés pour ses certificats SSL/TLS.

Course à l'aléatoire

La société explique que cette technologie a été mise au point grâce à l'ordinateur quantique acquis par OvhCloud auprès de la startup française Quandela en 2024. La méthode a initialement été conçue par des chercheurs spécialisés travaillant pour

Quandela, qui ont publié leur recherche dans un article scientifique.

En s'appuyant sur cette méthode et sur l'ordinateur quantique installé dans leur infrastructure, les équipes d'OvhCloud ont pu mettre en production cette technique afin de générer des nombres aléatoires certifiés comme tels.

L'enjeu de la génération de nombres aléatoires est un défi majeur pour le monde de la cryptographie en général, celle-ci s'appuyant fréquemment sur des nombres de ce type pour générer des clefs de chiffrement. C'est notamment le cas des certificats SSL, qui ont recours aux nombres aléatoires pour générer les clefs de chiffre-

ment permettant de protéger le trafic entre les sites web et les internautes.

Mieux que les lampes à lave ?

Mais générer de tels nombres, surtout en grande quantité, est particulièrement complexe d'un point de vue mathématique, et le recours à une méthode "pseudo aléatoire" peut introduire des failles de sécurité dans le chiffrement fourni par ces certificats. Le problème est bien connu : c'est notamment ce qui a poussé Cloudflare à mettre au point une méthode basée sur un mur de lampe à lave pour générer des nombres aléatoires afin de créer les clefs de ses certificats.

OvhCloud préféré de son côté mettre à profit son ordinateur quantique. La société explique avoir breveté sa méthode et commencer à le déployer pour sécuriser les connexion des cinq millions de sites web hébergés par le groupe. Pour les utilisateurs, il ne devrait pas y avoir de changement notable : les certificats sont les mêmes, générés au travers de Let's encrypt et proposés gratuitement.

Mais cela permet à OvhCloud de se présenter comme "le premier acteur du Cloud au monde à utiliser l'informatique quantique dans ses certificats SSL". En attendant de développer d'autres usages, c'est un premier pas.

Meta cherche à réinventer les Reels avec un nouveau fil de vidéos courtes 100% IA

META LANCE « Vibes », un fil de vidéos courtes entièrement synthétiques, avec la prétendue ambition de démocratiser la création. Derrière cette façade, l'entreprise cherche surtout une nouvelle martingale pour alimenter ses plateformes et contrer une concurrence qui ne faiblit pas.

Au sein de son application Meta AI, la firme déploie donc un flux vertical de clips générés par intelligence artificielle. L'idée affichée est de permettre à quiconque de produire des vidéos à partir d'une simple instruction textuelle, puis de les partager. En réalité, cette initiative ressemble fort à une nouvelle tentative pour réanimer des Reels en perte de vites-

se, en y injectant un flux continu de contenus produits à très bas coût.

Une promesse de créativité sous cloche. La mécanique se veut simple : un utilisateur découvre des vidéos générées par d'autres, peut les modifier ou en créer de nouvelles grâce à des commandes textuelles. Ces créations sont ensuite destinées à être diffusées sur Instagram ou Facebook. Le but est limpide : utiliser « Vibes » comme un vivier de contenus pour que les algorithmes des plateformes principales aient toujours quelque chose de nouveau à proposer, même si sa qualité reste à démontrer. Meta présente cet outil comme une porte d'entrée vers la production visuelle, mais il s'agit surtout d'un entonnoir bien huilé. En canalisant la création synthétique dans un espace contrôlé avant de la déverser sur les fils d'actualité, le groupe espère à la fois stimuler l'engagement et habituer l'œil du public à ces nouvelles esthétiques, souvent étranges et impersonnelles.

Une stratégie subtile

Cette annonce survient pourtant dans un climat de méfiance. La crainte d'un déluge de contenus de basse qualité, ce « fatras numérique » que beaucoup redoutent, est palpable. Les plateformes elles-

mêmes peinent à juguler la propagation d'images et de textes synthétiques qui polluent déjà les conversations.

Face à cette critique prévisible, Meta assure que son algorithme de personnalisation saura faire le tri, en proposant un fil « Vibes » adapté aux goûts de chacun. Le pari est risqué. Confier à une machine le soin de juger de la pertinence artistique ou de l'intérêt d'une création semble pour le moins optimiste, surtout quand l'objectif commercial est de produire en masse. Reste à voir si le public adhèrera à ce mirage créatif, ou si « Vibes » ne deviendra qu'une usine de plus, produisant un bruit de fond numérique sans grande valeur. La distinction entre un outil d'expression authentique et un simple générateur de remplissage pour flux d'actualité n'a jamais semblé aussi mince.

Une fois de plus, la sécurité des apps iOS est remise en cause

LES APPLICATIONS mobiles se transforment-elles en vecteurs d'attaques ? C'est le bilan d'une nouvelle étude qui pointent notamment les pratiques des développeurs sur iOS. Le cabinet de

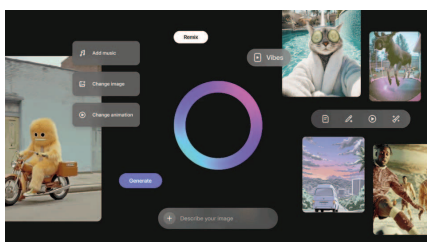
sécurité Zimperium vient de publier une étude remettant en cause la sécurité des applications iOS, et c'est notamment à cause de certaines pratiques des développeurs. Sans plus de précisions, les analystes expliquent avoir passé au crible plusieurs milliers d'apps.



Les données sensibles enfouies dans les applis mobiles

L'étude dévoile que 34% des applications Android analysées exposent des données sensibles, contre 52% pour les applis iOS. En cause : les développeurs insèrent souvent directement dans leur code des clés d'API ou des URLs importantes. Alors forcément, pour un hacker, c'est du pain béni, puisqu'il lui suffit de fouiller le code pour récupérer ces informations et lancer ensuite des attaques ciblées.

Les experts du cabinet Zimperium expliquent qu'il est aussi courant de voir des applis intégrer des jetons d'authentification sans mesure de protection solide.

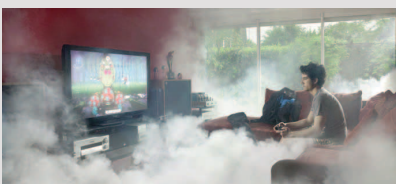


Il est possible d'être allergique à l'eau !



AVOIR des réactions allergiques au contact de l'eau, oui, c'est possible. Il s'agit en fait d'une hydroallergie appelée « prurit aquagénique » qui se déclenche au contact de l'eau à toute température. Cette allergie extrêmement rare provoque des sensations de picotements, de démangeaisons et de brûlures sans trace de lésion au niveau des zones en contact avec l'eau. Les symptômes durent habituellement quelques heures puis disparaissent. Les médecins ont du mal à traiter la maladie puisque les causes sont encore incertaines. Certains scientifiques croient que, plutôt que d'une allergie, c'est la sensibilité de la peau aux substances contenues dans l'eau (minéraux, molécules organiques, microorganismes) qui cause l'inconfort. Détrompez-vous, se jeter à l'eau n'est pas toujours rafraîchissant.

Les « gamers » sont plus enclins à prendre le contrôle de leurs rêves !



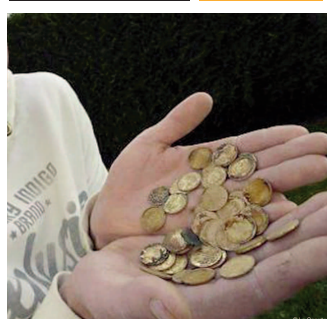
SELON Jayne Gackebach, une psychologue canadienne, les gamers ou les personnes qui jouent souvent aux jeux vidéo ont tendance à avoir beaucoup plus de rêves lucides que les personnes normales. Le rêve lucide est un rêve au cours duquel on reste conscient et en pleine possession de nos facultés cognitives. Cela permet au rêveur d'avoir un certain contrôle sur la façon dont son rêve progresse et il pourra donc changer le cours de ce dernier. L'idée est que les passionnés des jeux vidéo sont régulièrement mis dans une réalité alternative où ils contrôlent ce qui se passe et comment les choses progressent, c'est en fait le même principe du rêve lucide, d'où l'influence des jeux vidéo sur les rêves.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



La corvée de désherbage s'est transformée en chasse au trésor pour ce couple de Milford-on-Sea, près de Southampton (Royaume-Uni). Des pièces d'or, datant du XVI^e siècle, étaient enfouies dans leur jardin.

Ce trésor insoupçonné sera mis aux enchères le 5 novembre prochain, en Suisse.



La famille souhaite garder l'anonymat pour éviter que des chasseurs de trésor n'envahissent les environs. Tout juste saurons-nous que cette belle histoire a pour cadre

Ils trouvent une, puis deux, puis 64 pièces d'or... en jardinant : « Ils vivaient sur une mine d'or »

la commune pittoresque de Milford-on-Sea, près de Southampton (Royaume-Uni). Ce couple d'une cinquantaine d'années, parent de deux enfants, a découvert par hasard qu'un trésor dormait dans son jardin... depuis cinq siècles. Les jardiniers se muent en chercheurs d'or. La découverte remonte à 2020, en pleine crise du Covid-19, rapporte le Daily Mail. Le couple s'attelait à une corvée de désherbage dans son jardin. « Ils creusaient dans une bordure de fleurs et ont trouvé des disques circulaires dans une motte de terre argileuse. Ils les ont lavés et ont réalisé qu'il s'agissait de

pièces d'or », retrace David Guest, le commissaire-priseur en charge de la vente de ce trésor. Après avoir détérré une première pièce, les jardiniers se sont transformés en chercheurs d'or. D'autres pièces sont rapidement apparues. « Ils ont donc continué à creuser et en ont trouvé un total de 64 au même endroit [...] Ils vivaient dans la maison depuis assez longtemps et étaient assis sur une mine d'or ».

Le couple avait ensuite contacté les autorités, pour déclarer sa trouvaille. Des fouilles archéologiques furent lancées sur le site et per-

mirent de mettre à jour sept pièces supplémentaires.

Le couple obtient la propriété du trésor

Les experts ont pu dater avec précision cette « monnaie souterraine ». La plupart des pièces ont été frappées au XVI^e siècle, les plus anciennes remontent même aux années 1420.

Comment se sont-elles ainsi retrouvées enfouies sous une couche d'argile ? Le site se situant à proximité du prieuré historique de Christchurch, il est probable que ce trésor ait été initialement caché par riche homme d'Eglise ou un marchand fortuné.

En Autriche, même les... élan sont reconduits à la frontière

EN AUTRICHE, même les élan sont reconduits à la frontière, titrent les tabloïds autrichiens mardi, évoquant "l'opération Emil", qui a vu les autorités appliquer une mesure d'éloignement à l'encontre d'un cervidé entré sans autorisation sur le territoire.

"Au revoir, Emil!"

"Au revoir, Emil!": le quotidien Kurier évoque le départ "pas vraiment volontaire" de l'animal, qui a fait parler de lui durant plusieurs semaines avant d'être endormi ce week-end pour être relâché à la frontière tchèque dans l'espoir qu'il la repasse. "Scandale autour du célèbre élan: Emil drogué et abandonné", s'indigne le journal gratuit Österreich, tandis que la Kronen Zeitung pleure la fin d'un "conte d'été" avec le départ de cette "superstar". Clin d'oeil à la politique migratoire Les autorités ont expliqué que le jeune mâle, en recherche de territoire, s'était

approché trop près d'une autoroute dans la région de Haute-Autriche et qu'il serait mieux chez les voisins, où une population d'élan est recensée. Mais l'occasion est trop belle pour les médias du pays de dresser un parallèle avec la politique d'expulsion du pays. L'Autriche renvoie des Tchétchènes en Russie, prend langue avec les talibans pour négocier le retour d'Afghans et expulse aussi des Syriens.

La vie sauvage "refoulée à l'étranger"

L'association de protection des animaux Tierschutz s'émeut d'avoir été tenue à l'écart et déplore, dans un communiqué, le "manque de transparence" de l'opération. Au lieu de "créer davantage de corridors pour la faune le long des autoroutes et des lignes de chemin de fer", on préfère refouler la vie sauvage à l'étranger, regrette-t-elle.



Glaciers toxiques: une étude révèle la libération massive de polluants conservés depuis des décennies

En menant une grande étude sur les glaciers italiens, une équipe de recherche a trouvé des quantités impressionnantes de produits polluants dans les eaux fondues. Cela pourrait être dangereux pour l'homme.



L’alerte a été donnée il y a plusieurs années, mais personne ne réalisait l’ampleur des dégâts. La fonte des glaces causée par le réchauffement climatique aura des conséquences potentiellement très dangereuses pour notre santé. Des chercheurs de l’université de Milan et de la Fondation One Ocean ont mené une étude sur les glaciers italiens. Le résultat est clair : en fondant, ils relâchent des polluants et des métaux lourds dans l’air. Les chercheurs font part de leurs découvertes dans la revue Archives of Environmental Contamination and Toxicology, relayées par La Repubblica. Si les spécialistes des glaciers avaient bien sûr remarqué le changement d’aspect des montagnes – plus sombres, moins reflé-

chissantes, en phase de recul – ils ne s’attendaient sûrement pas à apprendre que la fonte des glaces entraînerait un risque aussi majeur.

Les activités humaines ont pollué les glaciers

Depuis des décennies, un nombre incalculable de polluants a été saisi dans la glace. Cela les a conservés. En fondant, celle-ci les laisse donc s’échapper, polluer les cours d’eau et donc nos cultures, nos sols et notre atmosphère. Et nous ne pouvons nous en prendre qu’à nous-mêmes. Tous les polluants repérés dans les échantillons de seize glaciers italiens analysés par les équipes de recherche sont dus à des activités humaines. Pol-

luants organiques persistants (insecticides, fongicides ou isolants électriques), métaux lourds (plomb, cadmium) ou encore substances naturelles pouvant "devenir problématiques à forte concentration".

Autant d’éléments que la glace relâche et laisse s’écouler en aval. "Ce qui se passe au sommet des montagnes a des répercussions directes sur les écosystèmes des vallées et des mers", rappelle Jan Pachner, le secrétaire général de la Fondation One Ocean.

Des solutions à trouver pour la santé humaine

Parmi les glaciers testés, certains sont particulièrement préoccupants. L’Ebenferner présente des niveaux de métaux

lourds et toxiques très élevés, par exemple.

"Cette approche nous permet non seulement de mesurer précisément les niveaux de contaminants, mais aussi de mieux comprendre les mécanismes par lesquels ils sont transportés, accumulés et libérés dans les écosystèmes en aval", explique Marco Paolini, l’auteur principal de l’étude.

Ces premières analyses vont permettre de commencer à chercher des manières de se débarrasser des substances toxiques avant qu’elles ne polluent les sols et les points d’eau. Les chercheurs vont également se pencher sur des techniques de dépollution de l’eau pour que le chemin des polluants ne continue pas dans notre corps.

Une "flotte fantôme" et un cimetière d'ogives pleins de vie, le traité sur la haute mer ratifié... Le Journal de l'Océan



QU'IL S'AGISSE d'une décharge de munitions en mer Baltique ou de la "flotte fantôme" de Mallows Bay aux États-Unis, ces déchets des deux guerres mondiales abritent désormais une vie aquatique foisonnante, selon deux études internationales. Dans le reste de l'actualité marine, les dernières ratifications – très attendues – du traité sur la haute mer.

Pendant que l'Institut pour la recherche climatique de Potsdam confirme le dépassement de la septième limite planétaire,

celle de l'acidification de l'océan, deux études internationales publiées simultanément le jeudi 25 septembre nous montrent comment le vivant, pourvu qu'on lui en laisse l'opportunité, parvient à s'infiltrer dans les recoins les plus incongrus.

Andrey Vedenin et ses collègues (Communications Earth & Environment, 2025) ont utilisé un submersible téléguidé pour étudier un site de dépôt de munitions récemment découvert dans la baie de Lübeck, en mer Baltique, en octobre 2024. Ils ont analysé des échantillons d'eau prélevés sur le site ainsi que sur deux zones de sédiments environnants, pour comparaison.

Sur les ogives de bombes volantes V-1 – des missiles de croisière utilisés par l'Allemagne nazie à la fin de la Seconde Guerre mondiale –, les auteurs ont ainsi constaté la présence d'une vie marine significativement plus importante : environ 43 000 organismes par mètre carré en moyenne, contre environ 8 200 par m2 sur les sédiments.

Toxicité extrême

Si des abondances similaires avaient déjà été mesurées sur les rochers et autres surfaces dures naturelles de la baie, l'étude pointe la stupéfiante résilience des orga-

nismes habitant le cimetière d'ogives. Les concentrations en composés explosifs (principalement du TNT et du RDX) y atteignaient en effet jusqu'à 2,7 milligrammes par litre – un niveau "potentiellement mortel pour la vie marine".

Bien que les munitions abandonnées constituent actuellement un "habitat important", leur remplacement par une "surface artificielle sûre" serait encore plus bénéfique pour l'écosystème local, nuancent les auteurs.

David Johnston et ses collègues (Scientific Data, 2025), eux, ont présenté une carte à haute résolution des quelque 147 épaves d'une "flotte fantôme" immergée dans la baie de Mallows (Maryland, États-Unis), près de l'embouchure du fleuve Potomac.

Un document exceptionnel, combinant des photographies prises par drone en 2016.

Construits pendant la Première Guerre mondiale, ces navires ont été volontairement incendiés et coulés à la fin des années 1920. Leurs épaves sont connues pour abriter une faune diversifiée, comme le balbuzard pêcheur et l'esturgeon noir. Ainsi, les auteurs suggèrent que leur carte pourrait s'avérer utile pour de futures recherches écologiques, mais aussi

archéologiques et culturelles.

La fin du "Far West océanique" ?

Prenez date ! Le traité sur la haute mer (ou BBNJ, pour biological diversity beyond national jurisdiction) entrera en vigueur le 17 janvier 2026 : sur les 116 pays signataires du texte adopté en 2023, 60 engagements formels (ratifications) étaient nécessaires pour permettre sa mise en place.

Un seuil désormais atteint.

"C'est une grande victoire pour l'Océan", a réagi la Fondation de la mer (communiqué du 23 septembre).

Ce traité international vise à "protéger et à gérer durablement" la biodiversité de la vaste zone marine située au-delà des juridictions nationales, représentant 60 % de la surface océanique mondiale.

Il permettra, entre autres, de faciliter la création d'aires marines protégées dans les eaux internationales, et aura également pour conséquence la tenue d'une première "COP Océan" en septembre 2026.

"C'est une réelle avancée, puisque les COP, au-delà de réunir les États signataires pour discuter des grands enjeux tels que la pêche ou encore l'exploitation commerciale des grands fonds marins, ont un réel pouvoir décisionnaire.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

INDEPENDANT
Céréales, la facture toujours salée
RIEN À PERDRE
TOUT À GAGNER...
EN OPTANT
POUR VOTRE
JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Le cycle du sommeil est composé de 4 phases : l'endormissement, le sommeil lent, le sommeil paradoxal et le réveil. Schéma, définition et durée.

BIEN-ÊTRE

Le sommeil occupe près d'un tiers de notre vie. Chaque nuit, plusieurs cycles de sommeil se succèdent décomposés en 4 phases :

L'endormissement

Le sommeil lent qui comprend le sommeil lent léger et le sommeil lent profond

Le sommeil paradoxal (Rapid eye movement ou REM)

Le réveil

Le sommeil profond est surtout présent dans la première moitié de la nuit alors que les sommeils léger et paradoxal sont plus abondants en deuxième moitié de nuit.

Combien de temps dure un cycle de sommeil ?

Un cycle de sommeil dure environ 90 minutes. On compte environ 3 à 6 cycles par nuit.

Chaque cycle commence par du sommeil léger et se termine par du sommeil paradoxal. Les cycles de sommeil varient avec l'âge : le temps de sommeil lent profond a tendance à diminuer avec le vieillissement. "Lorsqu'on se réveille par exemple 20 minutes avant son réveil, il est préférable de se lever plutôt que de se rendormir et de démarquer un nouveau cycle.

Le réveil risque d'interrompre un cycle et d'être trop brutal", conseille le Dr Marc Rey, neurologue et Président de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV).

Schéma d'un cycle de sommeil

La phase d'endormissement : 5% du temps de sommeil

La phase d'endormissement correspond à la période de transition entre l'état de veille et l'état de sommeil. La respiration devient plus lente et les muscles se relâchent.

Dans cette phase de demi-sommeil, on peut avoir l'impression de "tomber" dans le vide ou d'avoir des soubresauts. Elle dure généralement entre 5 et 20 minutes (5 à 10% du temps de sommeil).

Au delà de 30 minutes, cela peut faire penser à une insomnie. Il est conseillé d'en parler à son médecin.

Répartition des phases de sommeil dans une nuit Répartition des phases de sommeil dans une nuit.

La phase de sommeil lent : 75% du

Péritonite : symptômes, qu'est-ce qui la provoque ?

LA PÉRITONITE est une inflammation du péritoine, membrane qui tapisse les organes du ventre. C'est une urgence médicale puisqu'elle peut être mortelle. La péritonite est une urgence médicale car elle engage le pronostic vital. Rappel de ses causes et symptômes d'alerte.

Définition : c'est quoi la péritonite ?

La péritonite désigne l'infection du péritoine, la membrane qui enveloppe les organes de la cavité abdominale (ventre). On parle de péritonite "primitive" lorsqu'il n'y a pas d'infection abdominale responsable - comme dans le cas d'une péritonite à pneumocoques ou tuberculeuse. Et de péritoni-



Cycle de sommeil : paradoxal, lent, profond, quelle durée ?

temps de sommeil

Pendant la phase de sommeil lent, l'activité électrique du cerveau ralentit. "Normalement, quand on est dans un état de veille calme, le cerveau a une activité électrique d'une fréquence de 8 à 12 hertz. Lorsqu'on est endormi, le cerveau a une activité électrique très lente, jusqu'à atteindre 1 hertz pendant le sommeil lent profond", indique le Dr Marc Rey.

► La phase de sommeil lent léger représente près de la moitié du temps de sommeil. Elle est caractérisée par un ralentissement de l'activité cérébrale. Pendant cette phase, on se réveille facilement.

► La phase de sommeil lent profond compose environ 20% du temps de sommeil. Pendant cette phase, l'activité cérébrale est très ralentie, la respiration et le rythme cardiaque sont réguliers. Le dormeur plonge dans un état où son cerveau est de plus en plus insensible aux stimulations extérieures (bruits, lumière...). On se réveille alors difficilement.

La phase de sommeil paradoxal (REM) : 20% du temps de sommeil

Cette phase est également appelée "sommeil à mouvements oculaires rapides" ("rapid eye movement" ou REM) et elle constitue environ 20% du temps de sommeil. L'activité cérébrale est donc plus intense et s'accompagne de mouvements oculaires. "Pendant le

sommeil paradoxal, l'individu a une activité électrique cérébrale comme s'il était réveillé ou à peine endormi. Pour autant, d'un point de vue comportemental, l'individu dort profondément et ses muscles sont paralysés. Voilà pourquoi cette phase est appelée le sommeil paradoxal, explique notre interlocuteur. Car l'individu présente simultanément des signes de sommeil profond et des signes d'éveil".

Sommeil paradoxal : définition, durée, rôle, rêve

Une nuit est une succession de cycles qui durent à peu près 90 minutes chacun. Dans sa deuxième partie, le cerveau produit le fameux sommeil paradoxal. C'est quoi ? A quoi sert-il ? Quelle est sa durée ?

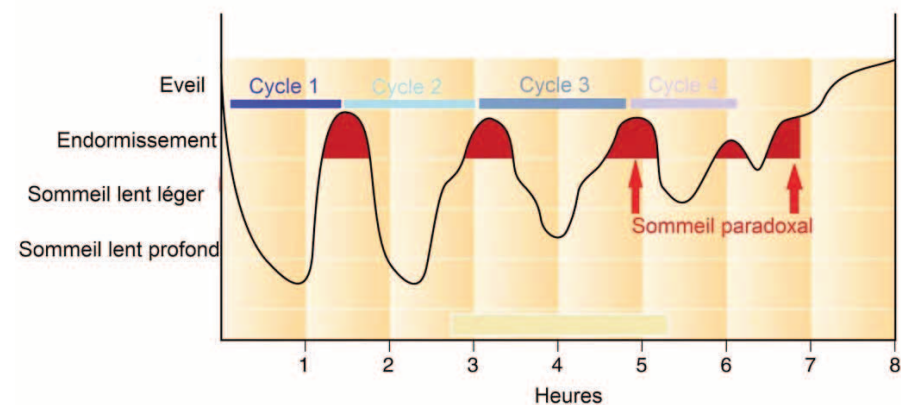
Réponses éclairantes du médecin-somnologue Philippe Beaulieu.

Quelle est la phase du sommeil réparateur ?

Le sommeil lent profond est la phase la plus réparatrice pour l'organisme. Pendant cette phase, le corps récupère le plus de la fatigue physique accumulée pendant la journée.

Dans quelle phase rêve-t-on le plus ? On rêve tout au long de la nuit.

"En revanche, les rêves sont plus rares pendant le sommeil lent que pendant le sommeil paradoxal. En effet, c'est pendant le sommeil paradoxal que les rêves sont les plus abondants, les plus riches et les plus imaginés", explique le neurologue.



perforation d'un diverticule du côlon sigmoïde enflammé (diverticulite) perforations de l'estomac ou du duodénum (à partir d'un ulcère le plus souvent) perforation de la vésicule biliaire (cholécystite) La péritonite peut aussi survenir chez les personnes atteintes de maladie de Crohn ou de salpingite (infection des trompes chez la femme).

Appendicite : symptômes, gauche ou droite, quel côté ?

L'appendicite est une inflammation de l'appendice, au niveau de l'intestin. Plus fréquente chez les enfants et les jeunes adultes, ses symptômes peuvent être sournois. Explications du Pr Philippe Wind, Chirurgien viscéral et digestif.

Quels sont les symptômes d'une péritonite ?

Dans la forme typique de péritonite aiguë surviennent de violentes douleurs abdominales localisées ou étendues d'emblée à tout le ventre. Si la douleur est localisée, son siège initial peut orienter vers la cause. Souvent, des vomissements sont présents, et le transit intestinal s'interrompt. Enfin, la fièvre confirme la présence d'une infection. D'autres signes peuvent être associés : essoufflement, pouls accéléré, tension abaissée... L'évolution d'une péritonite peut être mortelle si elle n'est pas prise en charge à temps. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à consulter rapidement en cas de douleur intense du ventre associée à une forte fièvre.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Comédie France - 2016 Retour chez ma mère	TF1
21h00	Film d'action Etats-Unis - 2008 Quantum of Solace	2
21h00	Magazine de société France - 2025 Zone interdite	6
21h00	Rugby : Top 14 Rugby	CANAL+
22h25	Comédie France - 2018 L'école est finie	W9
20h50	Film de science-fiction Etats-Unis - 2015 Seul sur Mars	CINE + FRISSON
21h00	Cinéma Etats-Unis Canada - 2014 Pompéi	6ter
21h00	Comédie - 2024 Un p'tit truc en plus	CINE + PREMIER
21h10	Voile : Grand Prix de Genève	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie France - 2024 L'art d'être heureux	CINEMA
20h50	Comédie France - 2023 Chasse gardée	CANAL+ family
21h15	Série policière Etats-Unis Esprits criminels	TMC



Série policière (2024 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1-2

Dope Girls

Violet (Julianne Nicholson), une enquêtrice déterminée, se voit confier par Turner la mission délicate d'élucider les circonstances mystérieuses entourant la mort de Silvio. Pour mener à bien son investigation, elle choisit d'infiltrer l'un des clubs les plus en vogue du quartier de Soho, où l'atmosphère est à la fois festive et dangereuse.

22h50
Série de suspense (2025 - Etats-Unis)
Saison 3 - Épisode 1-2

Dexter : Resurrection

Dans cet épisode captivant de « Dexter : Resurrection », les tensions montent alors que Dexter Morgan (Michael C. Hall) manipule habilement les événements pour faire accuser Mia Lapiere (Uma Thurman), surnommée "Lady Vengeance", du meurtre de Ryan Foster. Enfermée derrière les barreaux, Mia reçoit la visite de Charley, un personnage déterminé à s'assurer qu'elle garde le silence sur Leon Prater, un homme dont les implications pourraient mettre en péril la vie de Dexter et son fils, Harrison (Jack Alcott).

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:48	12:20	15:42	18:17	19:40	04:53	12:24	15:47	18:21	19:44	05:08	12:38	16:01	18:36	19:58	05:02	12:29	15:54	18:27	19:46	05:14	12:45	16:08	18:42	20:05	05:19	12:50	16:13	18:47	20:10	05:23	12:53	16:16	18:50	20:13

LE JEUNE

N° 8300 — DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

L'Algérie mise sur le durable

Chaque année, le 27 septembre, la Journée mondiale du tourisme, instaurée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), fait ressortir les enjeux d'un secteur en pleine mutation. Pour l'édition 2025, placée sous le thème « Tourisme et transition durable », la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a salué, hier, les acteurs du secteur et réitéré l'engagement de l'Algérie en faveur d'un développement touristique durable.



Pour un développement touristique durable.

Dans son allocution, la ministre a souligné que l'Algérie, à l'instar de nombreux pays dans le monde, célèbre cette journée en reconnaissant la place centrale du tourisme comme force de changement positif. Elle a, en ce sens, indiqué que ce secteur constitue un levier essentiel pour promouvoir des pratiques plus durables et innovantes, grâce à sa capacité à créer des emplois, à dynamiser l'économie locale, à renforcer les liens entre communautés et cultures, tout en contribuant à la préservation des traditions. Dans cette optique, elle a qualifié cette journée de moment privilégié pour renouveler l'engagement collectif en faveur du « développement de ce secteur vital et pour renforcer son rôle en tant qu'atout économique et culturel majeur dans le processus de développement durable », a-t-elle martelé. Dans ce sillage, elle a également affirmé que l'État aspire à faire du tourisme un moteur de développement économique et social durable. A ce titre, Meddahi a déclaré que le pays s'inscrit résolument dans la démarche du tourisme durable, en

misant sur le soutien et l'autonomisation des différentes franges de la société, considérées comme un fondement clé pour construire un avenir responsable. Par ailleurs, la ministre a fait savoir que l'État accorde une attention particulière à l'investissement dans le capital humain, à travers sa formation et son intégration dans divers secteurs, notamment le tourisme. Elle a, en ce sens, ajouté que l'Algérie mise sur l'accompagnement des projets touristiques pour en faire une locomotive du développement local et un moteur de l'emploi, par l'intermédiaire d'un environnement favorable qui comprend des mécanismes de financement, la création et le suivi d'incubateurs, l'établissement de partenariats avec des organismes internationaux, la promotion de l'innovation et des technologies, ainsi que l'organisation régulière de salons destinés aux entreprises et aux porteurs de projets. Selon la ministre, la valorisation du potentiel touristique du pays passe par le renforcement des infrastructures et la promotion de l'investissement durable. Elle a alors précisé que cette démarche vise à

mettre en avant les caractéristiques d'un tourisme authentique et ancestral, adapté aux exigences actuelles, tout en préservant les fondements et l'authenticité algérienne. Dans la même veine, la ministre a relevé que les enjeux environnementaux, sociaux et culturels nécessitent l'adoption de pratiques responsables, reposant sur une gestion rationnelle des ressources touristiques et la réduction de leurs impacts négatifs. Elle a cité, à ce titre, le développement d'infrastructures durables et la sensibilisation internationale à l'importance du tourisme. Meddahi a conclu son allocution en invitant l'ensemble des partenaires, qu'ils soient issus des institutions touristiques ou du secteur de l'investissement, à percevoir l'Algérie comme une destination originale et à contribuer à la construction d'un tourisme responsable et durable, au service de l'homme et de l'environnement. Elle a affirmé, à cette occasion, que l'Algérie restera ouverte sur le monde, portée par sa civilisation, son authenticité et ses perspectives d'avenir prometteuses.

Khalil A.

Oran met en avant ses atouts

LE SECTEUR du tourisme de la wilaya d'Oran a concocté un riche éventail d'activités à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre sous le slogan « Tourisme et transformation durable ». Au menu : défilé de voitures mécaniques, animations folkloriques et équestres, exposition dédiée au tourisme et à l'artisanat, débats animés par des universitaires, ainsi qu'une visite touristique organisée avec l'ONAT. « La Journée mondiale du tourisme est une date à laquelle les autorités accordent une grande importance, car elle s'inscrit dans les chartes des Nations unies. Elle a été instituée par l'Organisation mondiale du tourisme pour commémorer l'adoption de son statut fondateur », a rappelé hier Saleh Bakel, directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran.

Le slogan retenu cette année, « Tourisme et transformation durable », revêt, selon lui, plusieurs significations : promouvoir le tourisme tout en préservant les potentialités existantes, développer un tourisme responsable permettant aux visiteurs de découvrir les sites et circuits dans un esprit de valorisation et de protection, sans causer de dommages, afin de les transmettre intacts aux générations futures. Pour marquer l'événement, la ville d'Oran a multiplié les manifestations culturelles, scientifiques et touristiques. « Parmi les activités les plus importantes, nous avons prévu un défilé de voitures mécaniques et des spectacles folkloriques et équestres au village méditerranéen », a détaillé le même responsable. Le programme comprend également des portes ouvertes et une exposition dédiée

au tourisme et à l'artisanat, réunissant associations et institutions du secteur. Des débats animés par des universitaires et des professionnels du tourisme figurent aussi à l'agenda. En partenariat avec l'Office national du tourisme (ONAT), une visite guidée de la ville est prévue, afin de mettre en valeur le patrimoine et de promouvoir les parcours touristiques locaux. Le calendrier s'étend même aux jours suivants : dimanche, une activité sera organisée à l'université par l'association Jil Essiyaha, en coordination avec le laboratoire des sciences de l'université IGMO. Un colloque national sur l'industrie hôtelière est également inscrit au programme, avec la participation du secteur du tourisme à travers des interventions et des présentations adaptées à la thématique.

Brahim Mazi

INTEMPÉRIES MEURTRIÈRES

Deux victimes retrouvées, une troisième toujours recherchée

LES FORTES intempéries qui ont frappé plusieurs wilayas du pays continuent de faire des victimes. La Protection civile a annoncé, hier, la découverte du corps sans vie d'un enfant à Aïn Maâbed, ainsi que celui d'un adulte à Messâad, dans la wilaya de Djelfa. Les recherches se poursuivent pour retrouver une troisième personne, toujours portée disparue après avoir été surprise par la crue d'un oued. Selon un communiqué de la Protection civile, les secouristes sont parvenus à localiser le corps de l'enfant dans l'oued Aïn Âarour, dans la commune d'Aïn Maâbed. La victime avait été emportée par les eaux après le renversement du véhicule dans lequel elle se trouvait. L'opération de sauvetage et de recherche a duré plus de treize heures et mobilisé d'importants moyens humains et matériels, avec la participation de près de 100 agents de différents grades. En parallèle, dans la commune de Messâad, deux personnes avaient été portées disparues après avoir été surprises par la crue de l'oued Fritaïs, les pompiers ont annoncé avoir retrouvé l'un des deux individus décédés. Le corps a été découvert à près de 15 km du lieu de l'accident. Les recherches se poursuivent pour localiser la seconde victime disparue dans les mêmes circonstances alors qu'elle circulait à bord d'un véhicule de type Renault Nevada immatriculé dans la wilaya de M'sila. La Protection civile souligne que ses équipes poursuivent sans relâche leur mission, malgré des conditions météorologiques difficiles et des terrains fortement exposés aux crues soudaines.

Ces intempéries rappellent la vulnérabilité de certaines régions face aux changements climatiques et aux épisodes pluvieux extrêmes. Chaque automne, les mêmes scènes se répètent : routes coupées, maisons inondées, familles évacuées et, malheureusement, pertes humaines. Les autorités appellent régulièrement à la vigilance, en particulier dans les zones à risque où les oueds peuvent gonfler brutalement et où les sols fragiles favorisent les glissements de terrain. Face à ces drames, la Protection civile insiste sur l'importance de respecter les consignes de sécurité : éviter de s'aventurer près des oueds en crue, limiter les déplacements lors des épisodes pluvieux intenses et protéger les enfants des zones exposées aux orages.

Ces tragiques événements rappellent qu'une vigilance accrue reste nécessaire à chaque nouvelle alerte météorologique. Pour de nombreuses familles, le prix de l'imprudence ou du manque de prévention se révèle malheureusement irréversible. Pour rappel, trois enfants avaient déjà trouvé la mort vendredi à la suite des dernières intempéries enregistrées dans différentes wilayas du pays. Plusieurs personnes avaient également été secourues par les sapeurs-pompiers, avait indiqué la direction de la Protection civile dans un communiqué. Deux de ces victimes, un garçon et une fillette âgés respectivement de 3 et 5 ans, ont été enregistrées dans la localité de Sidi Aïssa (wilaya de M'sila). Leurs corps avaient été transportés vers la morgue de l'hôpital local. Dans la même commune, 17 personnes encerclées par les eaux, certaines bloquées dans leurs domiciles, avaient pu être sauvées par les équipes de secours. Un troisième enfant, un adolescent de 13 ans, avait par ailleurs perdu la vie dans la commune de Salah Bey (wilaya de Sétif), probablement frappé par la foudre.

Lynda Louifi